

**Journée d'échanges pour l'amélioration de la
qualité de l'éducation : Des pistes explorées !**

MALI 

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 15 JUN 2022

1118

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Le PM à Mali Kura Taasira

**“Comme la sécurité les autres
secteurs se portent bien”**



**Cinquantième de l'ICRISAT : Un demi-siècle
au service du Mali**



**Foire Internationale d'Alger : Le Président
Abdelmadjid Tebboune visite le stand du Mali**



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

14 Juin
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

516

Nouveaux cas confirmés

05

Nouveaux guéris

07

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

03 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
03 cas graves en soins intensifs
86 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

31 132

Guéris

30 287

Décès

736

dont 29 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.14



P.26



P.29



/ Une /

Le PM à Mali Kura Taasira : « Comme la sécurité les autres secteurs se portent bien »

P.5

/ Brèves /

Durée de la Transition : Le sprint final ou la manœuvre de plus ?

P.14

Mali : Pour la Russie, l'occident cherche à garder son influence

P.14

Mali : Tout ça pour une simple réprimande de magistrat ...

P.15

Prorogation de la Transition : Le Cadre d'échange de partis politiques rejette le décret présidentiel et propose 12 mois

P.15

Tribune des Nations Unies : La Chine appelle la communauté internationale à fournir une aide constructive au Mali

P.16

/ Actualité /

Tombouctou : La police de proximité, ou comment renforcer la confiance entre les populations et les forces de sécurité

P.19

Organisation des examens de fin d'année : L'enseignant Fousseyni Mallé écrit à la ministre de l'Education Nationale

P.21

Cinquantenaire de l'ICRISAT : Un demi-siècle au service du Mali

P.24

Journée d'échanges pour l'amélioration de la qualité de l'éducation : Des pistes explorées !

P.26

Foire Internationale d'Alger : Le Président Abdelmadjid Tebboune visite le stand du Mali

P.27

/ Politique /

Élaboration d'une nouvelle constitution au Mali : Les propositions de Me Cheick Oumar Konaré

P.29

Choguel Kokalla Maïga : « La rupture avec la CEDEAO et la MINUSMA n'est pas à l'ordre du jour »

P.30

/ Culture & société /

Curage des caniveaux : Lutte contre l'inondation

P.32

/ International /

Côte d'Ivoire : La croissance verte et la transformation industrielle au cœur de la 8ème édition de l'Africa CEO Forum

P.33

Pierre Bellerose, Directeur Régional de Bolloré Transport & Logistics (Côte d'Ivoire-Burkina Faso) : « Nous continuerons d'accroître le rythme de nos investissements en Afrique de l'Ouest » (Interview)

P.34

/ Sport /

Coupe du monde 2022 : Quand aura-t-elle lieu et pourquoi le Qatar l'accueille-t-il ?

P.37

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Le PM à Mali Kura Taasira

“Comme la sécurité les autres secteurs se portent bien”

A l’occasion d’une journée d’information avec les hommes de médias, le chef de gouvernement, Dr Choguel Kokalla Maïga est revenu sur les actions qui ont été menées par le gouvernement de la transition après la rectification dans les domaines de la défense et sécurité, l’éducation, les réformes politiques et institutionnelles, la gouvernance et les questions économiques et sociales. Cette journée d’échange a permis au Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga de mettre en lumière les actions qui ont été accomplies dans bon nombre de domaines par le gouvernement de la rectification de la transition à nos jours.

Prenant parole, le chef du gouvernement a rappelé qu’il y a un an, le gouvernement issu de la rectification de la trajectoire de la transition a été nommé par le président de la Transition. Aussi, il a souligné qu’en acceptant d’assurer et d’assumer la charge de Premier ministre du gouvernement, ses ministres et lui-même ont eu conscience de la lourde responsabilité qui leur avait été confiée par le président de la Transition. « **Le président de la Transition dès le 16 juin, à l’occasion du conseil des ministres inaugurale, a donné au gouvernement les missions précises suivantes : premièrement, le retour de la sécurité sur l’ensemble du ter-**

ritoire nationale, deuxièmement, la réalisation des réformes politiques et institutionnelles, troisièmement l’instauration de la bonne gouvernance et la réduction du train de vie de l’Etat et enfin créer les conditions d’organisation des élections libres et transparentes. Après avoir donné ces missions, le président a indiqué clairement que le gouvernement s’attèle immédiatement à rechercher de façon obstinée l’apaisement sociale, chercher à fédérer l’ensemble des forces patriotiques et susciter leur adhésion pour la réussite de la mission afin de créer les conditions de refon-

dation de l'Etat malien pour aboutir à des institutions qui correspondent aux réalités et aux souhaits de maliens », a-t-il relaté.

A cet effet, il a précisé que le gouvernement mis en place a pris l'engagement de présenter devant le Conseil Nationale de Transition dans un délai de 6 semaines le programme d'action gouvernementale. « **C'est une pratique à laquelle les maliens n'étaient pas habitués. D'habitude, c'est 6 mois souvent même il y a eu des cas ou des premiers ministres du début à la fin de leur mandat n'ont pas présenté de programme devant l'Assemblée nationale. Nous étions là à le faire en 6 semaines. Effectivement le 2 aout 2021, le CNT a approuvé le Programme d'Action gouvernementale** », a-t-il fait savoir.

Aussi, il a souligné qu'au lendemain de son installation le nouveau gouvernement était dans une situation de gestion de grogne sociale à savoir des grèves illimitées partout. Plus de 102 préavis de grèves de plus de 40 syndicats. « **Dans ce contexte donc, lorsque le gouvernement a pris fonction, il s'est attaché d'abord à calmer la grogne sociale. Nous sommes entrés en discussion avec les syndicats, tous les gouver-**

nements mobilisés avec les instructions du président avec le premier ministre lui-même en tête. J'ai conduit des discussions avec les syndicats des nuits durant, des jours durant à la fin nous sommes arrivés à apaiser le front social Cela a eu un prix et la paix n'a pas de prix. » s'est-il réjoui.

En effet, le chef de gouvernement a souligné que le gouvernement a mené des actions considérables en faveur des populations maliennes bien qu'on soit en guerre. A titre d'illustration, il a parlé de l'augmentation des salaires des fonctionnaires de l'Etat et l'effort considérable qui a été fait dans le domaine de l'agriculture. « **Pendant que le pays est en guerre, le gouvernement a fait des efforts exceptionnels. Rarement on a eu un pays en guerre qui augmente les salaires des agents de l'Etat. Généralement pendant les guerres, on a plus tendance à baisser les revenus. Plus de 204 000 000 000 FCFA supplémentaires ont été mobilisés pour faire face à l'harmonisation de la grille salariale. Au même moment le président a décidé que le secteur agricole qui est l'une des priorités après la défense et la sécurité comme on le dit souvent, un peuple qui a faim ne peut pas**

assumer son honneur et sa dignité. De 10 000 000 000 de subvention pour les engrais les années précédentes, nous sommes allés à 15 000 000 000 de FCFA et cette année à 17 000 000 000 FCFA donc 70% d'augmentation de subvention sur le prix des engrais », a indiqué le premier ministre.

De plus, il a affirmé que les paysans ont eu l'engagement du gouvernement d'augmenter le prix du coton à plus de 280 FCFA. « **Donc les effets combinés de l'aide de la subvention à l'agriculture et l'augmentation du prix du coton ont mobilisé le monde paysan et notre pays a retrouvé sa place de premier producteur de coton en Afrique de l'ouest avec près de 800 000 tonnes** », s'est-il glorifié.

« **La production des produits céréaliers a augmenté sensiblement mais les efforts des paysans ont été réduits par endroit par les actions des groupes terroristes. Quand on n'a pas empêché les paysans de cultiver, on a détruit ce qu'ils ont cultivée, on a brûlé ce qu'ils ont récolté. Le gouvernement aujourd'hui est mobilisé pour assurer la sécurité alimentaire des maliennes et maliens** », a-t-il déploré.

Par ailleurs, il a mis un accent particulier sur





la réhabilitation du Barrage de Markala. « Une petite illustration dans le domaine de l'agriculture, le barrage de Markala est un barrage vieux de plus de 70 ans. Depuis plus d'une décennie, les techniciens ont attiré l'attention des différents gouvernements sur les risques s'il n'y a pas de réparation sur ces routes. Le gouvernement a mobilisé plus de 3 000 000 000 et le barrage est en train d'être réhabilité aujourd'hui » a-t-il annoncé.

Quid du domaine de l'éducation ? Le Premier ministre a souligné que le gouvernement de transition accorde une importance particulière à la prise en main de l'école. « Dans le domaine de l'éducation, un pays sans école n'existe pas. Il y a plus de 500 ans, un conseiller d'un empereur chinois lui a dit ceci quand il voulait aller en guerre contre ces voisins, « ce n'est pas la peine de faire la guerre qui est trop couteuse, elle est incertaine, on ne sait pas quand elle va finir. Ce qu'il faut faire, il faut travailler à détruire le système éducatif de ces adversaires et généraliser la corruption au niveau de l'élite dirigeante et dans 25 ans maximum, vous verrez un peuple d'ignorants dirigé par les corrompus et vous occuperez leur pays en quelques semaines, vous n'aurez pas besoin de faire la guerre », a-t-il cité en exemple.

« J'ai dit ça pour vous montrer l'impor-

tance que le gouvernement sous la direction du président de la Transition a donné à la reprise en main de l'école, à la lutte implacable contre la corruption et l'impunité parce que c'est des conditions de redressement de la nation », a-t-il insisté. Pour répondre à ces détracteurs qui se réjouissent de la montée en puissance de l'armée mais qui déplore celui des autres secteurs, il fait savoir que c'est lui en tant que Premier ministre qui coordonne le travail du gouvernement. « Aujourd'hui même ceux qui sont contre la transition, avant d'exprimer leur mécontentement, disent dans le domaine de la sécurité tout va bien mais ailleurs, ça ne va pas en oubliant que le gouvernement c'est un tout. Le premier ministre coordonne le travail gouvernemental. Ce qu'on peut dire de la sécurité dans n'importe quel secteur on peut dire la même chose. Mais comme le besoin de sécurité est le plus pressant, le président de la Transition a décidé d'une réorientation stratégique de notre politique de défense et d'une réorganisation opérationnelle pour que notre pays puisse assumer et assurer la défense de son territoire. Sachant bien que la défense est le principal outil d'exercice de la souveraineté de l'Etat de l'affirmation de notre indépendance et de notre choix politique, des efforts importants ont été faits qui ne sont

pas discutables aujourd'hui », a-t-il retorqué.

En dehors de cela, le Premier ministre s'est réjoui de fierté que ressentent les maliens et les africains pour la restauration de la dignité du Mali, chose qui n'était pas une réalité il y a 1 an. « Certains voulaient inculquer ce virus de la défaite dans la tête des maliens pour leur dire qu'ils ne peuvent rien sans les autres ; aujourd'hui, notre armée est la fierté nationale. Aujourd'hui la peur a changé de camp. Des décisions courageuses et stratégiques ont été prises. Notre armée peut intervenir sur n'importe quelle partie du territoire sans avoir besoin de l'autorisation, de la permission de qui que ce soit. Aujourd'hui, les maliens ont le sentiment général de fierté de restauration de la dignité de notre peuple. Ce n'était pas évident il y a 1 an », a souligné le Premier ministre.

Financement de la montée en puissance de l'armée malienne.

Se prononçant sur l'amélioration de la sécurité et le coût d'achat des équipements de guerres, le Premier ministre a déclaré que les FAMA ont détruit les sanctuaires de terroristes et que les armes sont achetées avec nos richesses propres. « Aujourd'hui l'écrasante majorité des maliens a le sentiment que la sécurité s'améliore. Nous n'assistons plus à la destruction massive des villages entiers, des camps militaires qui tombent et des militaires par dizaines qui sont tués. Aujourd'hui l'armée a détruit l'essentiel des sanctuaires des groupes terroristes. On est l'une des rares armées à laquelle les circonstances de l'histoire a imposé le fait qu'elle doit s'équiper, se former et faire la guerre en même temps. Nous achetons les armes avec nos richesses propres et c'est le gouvernement qui décide », a-t-il annoncé.

Toutefois, il a laissé entendre que, « ceux qui ont coupé l'aide budgétaire en pensant qu'avec cela, le gouvernement allait tomber, je pense qu'ils doivent attendre longtemps encore parce que le peuple malien c'est ce qu'il veut aujourd'hui. Concernant les montants qui ont été mis dans l'armée vous pouvez compter sur ma prudence et surtout ma capacité de discernement pour ne pas venir dire devant les médias ce qui a été mis pour équiper

notre armée. Notre armée est équipée, nous allons continuer à densifier cet équipement et vous verrez d'ici la fin de l'année que les maliens vont encore être plus fiers», a-t-il dit.

Faisant le point de la lutte contre la corruption et de la bonne gouvernance, le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga a précisé que la lutte contre la corruption et la bonne gouvernance font partie des exigences initiales des missions que le président de la Transition a confié au gouvernement. « Le ministre de la justice a intervenu récemment comme tous les autres ministres que je voudrais féliciter et remercier. Avant lui, le président de la Transition dans une déclaration a dit que la lutte contre la corruption sera menée de manière implacable parce qu'il y a des gens qui ont décidé de vendre les intérêts du Mali pour leur propre poche », a-t-il soutenu.

De même, il a assuré que la lutte contre la corruption va continuer : « Aujourd'hui, il y a des citoyens qui sont interpellés par la justice mais il y a 1 an, cela n'était pas envisageable. Donc je voudrais vous donner l'assurance que cette lutte va continuer, le compte rendu sera fait au peuple malien. Je sais que des milliards sont versés aujourd'hui, certains prennent le devant, il y a d'autres qui déposent des

cautions mais attendons la justice pour ne pas donner l'impression de condamner des citoyens avant la justice » a-t-il martelé.

« Ce que le gouvernement fait c'est que tous les dossiers qui étaient dans le tiroir par manque de volonté politique ont été remis à la justice. Tous les secteurs qui suscitaient des soupçons chez les citoyens sont audités aujourd'hui. Toutes les grandes institutions, tous les grands appareils administratifs sont audités aujourd'hui ou les audits continuent. Les audits qui sont finis sont transmis à qui de droit pour que la justice fasse son travail », a lancé le premier ministre.

Quant au sort des victimes du 10, 11, 12 juillet 2020, le Premier ministre a annoncé que la justice a pris le dossier en main et que des textes ont été pris pour qu'ils rejoignent le lot des victimes des crises politiques que le Mali a connu. « Toute la chaîne de commandement sensé être impliquée aujourd'hui ont été entendue par la justice. Concernant les victimes, des textes ont été pris pour qu'ils rejoignent le lot de toutes les victimes des crises politiques que notre pays a connu depuis plusieurs décennies. Donc ils ne sont pas oubliés », a-t-il assuré.

En outre, il a souligné que pour ce qui est du

pardon, quand la Commission, Vérité Justice et réconciliation va déposer son rapport, ils vont tirer les conclusions et l'ensemble des maliens vont tirer les conclusions. « A cette étape, je ne souhaiterai pas aller parler avant eux », a-t-il indiqué.

Se prononçant sur le décret de prolongation de la transition de 24 mois, il a fait savoir que ce décret a pour seul objectif de montrer clairement à nos frères de la CEDEAO que nous ne sommes pas dans la diversion. « Notre souhait aurait été qu'à l'issue de sommets, des décisions fortes soient prises pour lever l'embargo. Nous avons décidé d'avancer au rythme attendu par notre peuple. Nous avons décidé d'avancer en montrant aussi notre bonne foi aux chefs d'Etats », a-t-il soutenu.

Le chef du gouvernement Dr Choguel Kokalla Maïga a mis un accent particulier sur l'importance pour le Mali d'aller vers les réformes politiques et institutionnelles. « En octobre 2018, la CEDEAO disait qu'après analyse de la situation politique, elle fait une recommandation forte, c'est de ne plus tenir des élections en république du Mali sans faire les réformes politiques et institutionnelles exigées par la population », a-t-il conclu.

■ Maffenin DIARRA



■ Oclei Mali



Une délégation de L'OCLEI conduite par le président Moumouni Guindo séjourne en Québec au Canada dans le cadre du projet LUCEG «Appui à la lutte contre la corruption pour et par l'égalité des genres au Mali». La délégation a participé à une série de réunions de travail à l'Unité permanente anti-corruption (UPAC) du Québec à Montréal. Cette mission de benchmarking au Canada est financée par le projet LUCEG. Ce projet est mis en place à travers un programme de coopération signé par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali et Affaires mondiales Canada représenté par l'ambassade du Canada au Mali. C'était à Bamako dans la salle de conférence du ministère des Affaires étrangères le 19 mars 2022.



■ Kadialy Koité

Merci Monsieur le ministre



Le ministre malien des affaires étrangères Abdoulaye Diop au Conseil de sécurité de l'ONU

« Nous ne connaissons pas de Wagner au Mali 🇲🇱. Notre problème ce n'est pas Wagner...Le Mali 🇲🇱 est victime d'une guerre de désinformation qui consiste à le punir pour ses choix. »



19:41 · 13 juin 22 · Twitter for Android

■ Maître Mamadou Ismaïla Konaté



Voici une époque de justice malienne de l'époque de jadis. sans doute incompatible avec l'idée que l'on peut et doit se faire de la justice d'aujourd'hui, au seul service du droit, de la loi, égale et à équidistance des hommes, des régimes et des idéologies. #JusticePourTous



Amadou Dicko, Fily Dabo Sissoko et Kassoum Touré devant le tribunal populaire siégeant à la Maison du combattant

Malick Konate



Je n'ai rien contre le fils de notre cheikh Ousmane Cherif Madani Haïdara, Président du Haut Conseil Islamique du Mali, mais le nombre de policiers et de gardes déployés pour sa sécurité est trop. Surtout au moment où on crie que nous n'avons pas d'effectifs. Mes respects et considérations à la famille Haidara. #Bèki_Takè #MonNouveauMali

Casimir Sangala



Les points de vue sont susceptibles d'évoluer selon ces cas: être aux affaires, ne pas être aux affaires, avoir été aux affaires, chercher à être aux affaires. #confrontation#

FIGARO DU MALI



Communique de la Canam

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL **RÉPUBLIQUE DU MALI**
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

COMMUNIQUÉ

La CANAM a entrepris depuis deux ans un ambitieux projet de certification de ses prestations AMO à la norme internationale ISO 9001 version 2015.

Dans ce cadre, une étude de satisfaction des assurés sociaux, des prestataires de soins et des employeurs sera réalisée sur toute l'étendue du territoire par le cabinet Afrique Compétences du 20 au 30 juin 2022.

Cette enquête nationale permettra de prendre en compte les préoccupations des bénéficiaires des prestations AMO et d'améliorer la qualité des services de la CANAM.

Le Directeur Général invite tous les assurés, les prestataires de soins et les employeurs à réserver un accueil chaleureux aux enquêteurs et leur faciliter la collecte des données.

Bamako le 14 juin 2022

Le Directeur Général,
Médecin Général de Brigade Boubacar DEMBELE
Officier de l'Ordre National

« Assuré à l'AMO, on cotise selon ses moyens et on est pris en charge selon ses besoins sanitaires »

Awa Sylla

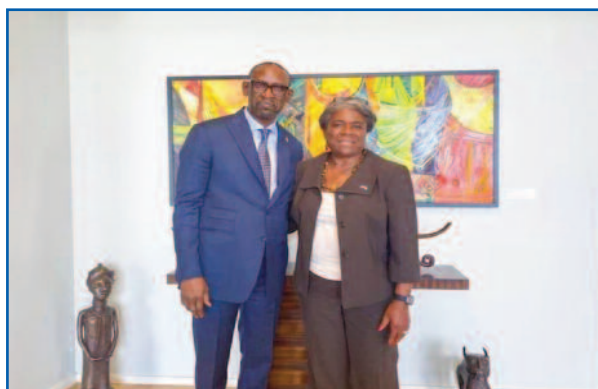


Le brevet français a commencé ce matin. Bonne chance à nos bébés. Qu'Allah facilite ce premier diplôme avec mention.

Gouvernement du Mali



Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP a rencontré le lundi 13 juin 2022 à New York, Son Excellence Madame Linda Thomas-Greenfield, Ambassadeur, Représentante permanente des États Unis auprès des Nations unies. Les deux personnalités ont essentiellement échangé sur la situation au Mali, le renouvellement du mandat de la MINUSMA et le processus de transition, y compris le dialogue avec la CEDEAO. Abdoulaye Diop



Renouveau FM/TV



#Coopération : #Fin de l'engagement des #personnels #FAMa au sein du #G5-SAHEL.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS
ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES
N° 0 0 4 9 0 /CEMGA/S-CEM/OPS/SP

RÉPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi
Bamako, le 14 JUIN 2022

Le Chef d'Etat-major Général des Armées

A

Monsieur, le Général de Division Commandant la Force Conjointe du G5 Sahel

Objet : Fin d'engagement des personnels FAMa au sein de la FC G5 Sahel.

Pièces jointes : - Décision N°000370/CEMGA/S-CEM/OPS/DPE du 28 juin 2021 ;
- Décision N°000431/CEMGA/S-CEM/OPS du 13 juin 2022.

Mon Général,

Suivant un communiqué officiel en date du 15 mai 2022, le gouvernement du Mali annonçait le retrait du pays de toutes les instances du G5 Sahel y compris la Force Conjointe du G5 Sahel.

Par conséquent, dans le cadre de la mise en œuvre de la décision politique, j'ai l'honneur de vous faire part de la décision qui met fin à l'engagement des personnels maliens en service au sein des fuseaux Ouest et Centre pour compter le 30 juin 2022. Les dispositions sont en cours pour rapatrier les personnels concernés dans les délais requis.

S'agissant, des personnels en service au PCIAT de la FC du G5 Sahel, leur désengagement prend effet à compter du 30 juin 2022 avec une reprise de service dans leurs Armées et Services à compter du 1^{er} juillet 2022.

Tout en comptant sur votre coopération et votre bonne compréhension, veuillez recevoir mon Général, mes salutations fraternelles.

Ampliations :
- MDAC.....CR
- IGAS.....Info
- PCIAT.....Info
- Tu/CEM et Dr. Sces.....Info
- Archives et Chrono.....02

Le Chef d'Etat-major Général des Armées
Colonel Cheikhou DIARRA
Officier de l'Ordre National

■ Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne

COMMUNIQUÉ DE FÉLICITATION AU MINISTRE DIOP POUR SA BRILLANTE INTERVENTION AU CONSEIL DE SÉCURITÉ/ONU

BRAVO AU MINISTRE ABDOULAYE DIOP !

Le Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM) FÉLICITE chaleureusement S. E. M. Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, pour son brillant Discours à l'occasion de l'examen par le Conseil de sécurité du rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la situation au Mali, à New York, le 13 juin 2022.

Sans fioriture, le ministre DIOP a, en accord avec le Président GOÏTA et son peuple, défendu la souveraineté, l'honneur et la dignité du Mali.

La voix du ministre permet aux dignes descendants des empires du Ghana, du Mali et du Songhoy de marcher la tête haute à travers le monde et de porter très haut le flambeau de de l'Afrique.

En outre, nous remercions le ministre DIOP pour avoir, lors de sa rencontre avec les Maliens établis aux USA, déclaré sans ambage que la Diaspora (notamment le CSDM) a réclamé la prolongation de la Transition.

Il vous souviendra que le CSDM avait officiellement demandé, par missive, le 09 septembre 2021, au Président Assimi GOÏTA de prolonger la Transition de 24 mois.

ENCORE UNE FOIS, NOS SINCÈRES FÉLICITATIONS AU MINISTRE DIOP!
Fait à Bamako, le 13 juin 2022

Le CSDM



■ Ammy Baba Cisse

L'Algérie et la France repartent du bon pied. Au cœur de leur échanges, le Mali et la Libye. RFI Que Dieu sauve!



■ Wakat Séra

Le projet photographique de Nyaba Ouédraogo, une exposition de vernissage dénommée «



Mokré », ce qui signifie embrassade ou baiser en langue locale mooré, s'est ouverte le samedi 11 juin et se déroule jusqu'au 23 juillet 2022 à l'Institut Français à Ouagadougou. Selon ses initiateurs, le travail du photographe à consister à «interroger le modèle amoureux et ses tabous, l'intime dans sa représentation socialement construite ».



■ Gouvernorat de la Région de Kayes

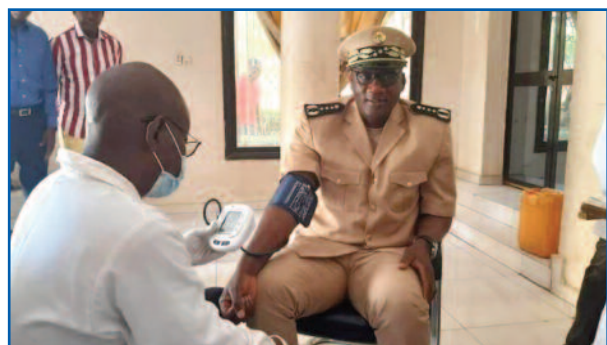
KAYES|| LE 14 JUIN 2022|| ACTUALITÉ...

#JOURNEE_DON_DE_SANG

Le Chef de l'Exécutif Régional, le Colonel Moussa SOUMARÉ a bien voulu être la première personne à remplir la première poche de sang. C'était ce matin lors de la cérémonie officielle de lancement de la #Journée de don de sang. C'est une initiative de #FUSI_MALI (Front Uni pour la Sauvegarde de l'Intégralité Territoriale) à travers sa coordination régionale. Ces milliers de poches de sang seront mis à la disposition de nos braves Famas. Un geste humanitaire hautement salué pas les autorités régionales.

«Qui donne du sang, sauve la vie» a fait entendre le Gouverneur tout en remerciant les responsables de #FUSI_MALI pour cette belle initiative qui sauve des vies. Et c'est parti jusqu'au 21 juin 2022 à la chambre de commerce et d'industrie de Kayes.

#CELLULECOMGRK

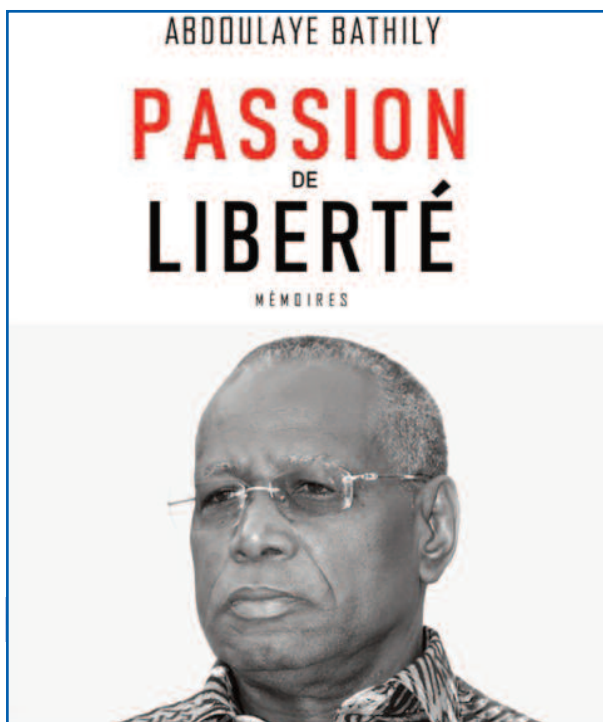


■ Livres AU Sénégal

Passion de liberté
MÉMOIRES
BATHILY Abdoulaye



Plus qu'une autobiographie, le livre d'Abdoulaye Bathily est tout à la fois, la biographie et le portrait intime de sa génération, d'une jeunesse qui, dans la ferveur de l'engagement politique et culturel, s'est fixé comme principaux objectifs : l'émancipation du continent, la réalisation de l'unité africaine et du panafricanisme, et une forte présence de l'Afrique sur la scène du monde. Une entreprise de libération politique, économique et sociale. Les récits déroulés, dans leur variété, dévoilent les traces d'itinéraires croisés qui plongent dans multiples temporalités : depuis le premier empire du Sahel -le Ghana-, l'essor de l'Islam sahélien, l'initiation traditionnelle et l'éducation coloniale par la fréquentation des écoles -coranique et française-, rythmées par les épisodes du prytaée militaire, l'enrôlement dans l'armée sénégalaise à la suite des grèves scolaires et universitaires dont Bathily est l'un des principaux animateurs, porteur d'un robuste militantisme dans l'espace public, au cours du demi-siècle passé. Il examine en profondeur les lignes de fracture de la culture et de la liberté.



■ Sambou Sissoko

Quand tu viens on t'accueille dans un bout de tissu. Quand tu quittes ce monde on t'emballe dans un bout de tissu. Soyons humbles!



■ Fahad Ag Almahmoud

Ce week-end arrestation de Oumaya émir EIGS à Tessit et 4 de ses amis, reprise de l'offensive du JNIM dans le Gourma, affrontements entre les



2 groupes à Bakal et Tindadjdadjorane/Tessit, hier et avant-hier, tous reportés par le JNIM.

■ Martin Fayulu



Les Congolais et les Rwandais ont les mêmes aspirations: s'exprimer au travers des élections libres et équitables, avec le leadership légitime qui en résulte. Cette simple vérité nous lie. Elle est nécessaire pour résoudre nos crises qui se chevauchent et ainsi sauver des vies.

La #RDC compte le plus grand nombre de personnes devant faire face à une insécurité alimentaire aiguë cette année. C'est inacceptable lorsque l'on sait que le pays dispose de 80 millions d'hectares de terres arables. Il nous faut urgemment un vrai leadership pour y remédier.

■ Wassim Nasr



#Nigeria l'#El Afrique de l'Ouest diffuse une vidéo de 39:35. Dont une des parties des plus intéressantes d'administration est la redistribution du zakat

■ Serge Daniel



#Mali-Attaque-Nord/D'après mes informations, deux chauffeurs de véhicules transportant des marchandises ont été tués ce 13/06/2022 par de présumés djihadistes dans le nord du Mali. Ce même jour, deux autres incidents ds la même zone dont un accrochage.

■ Abdoul MBAYE



La loi électorale reconnaît le candidat élu, le candidat non élu et le suppléant. Le Conseil constitutionnel a inventé le suppléant élu. Bizarrie générée par le souci d'éliminer les leaders de Yewwi susceptibles d'être élus, stratégie constante du système Macky SALL

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 44 2223 / Email: ampikile@gmail.com
Site: www.malikile.com



Préparez à **SUP MTI BENI MELLAL** votre carrière
 d'**INGÉNIERIE** et de **MANAGER**

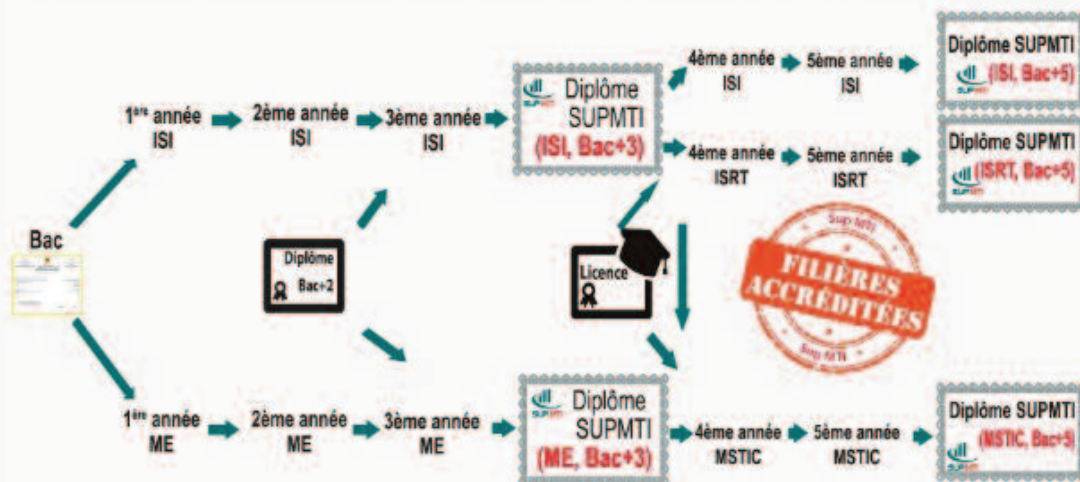
ÉCOLE DE MANAGEMENT

- ✓ Management des Entreprises (**ME Bac+3**)
- ✓ Management des Systèmes et Technologies de l'Information et de Communication (**MSTIC Bac+5**)

ÉCOLE D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS

- ✓ Ingénierie des Systèmes Informatiques (**ISI Bac+3**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes Réseaux et Télécoms (**ISRT Bac+5**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes d'Information (**ISI Bac+5**)

L'EXCELLENCE
 PAR LA FORCE
 DU GROUPE
 DES ÉCOLES
SUP MTI



Diplômes Bac+3 et Bac+5

Partenaires :



Certificats
 Internationaux :



Nationalités des étudiants de **SUP MTI Béni Mellal**



Maroc



Côte d'Ivoire



Sénégal



Congo Brazzaville



Togo



Gabon



Niger

SUP MTI BENI MELLAL

Contacteur au Mali

Boulevard Hassan II,
 Quartier Al Adarissa
 (au-dessus du café voltaire)
 (+212) 612 993 056
 (+212) 5 23 42 22 33/34
 hamidaitsaid@supmti.ac.ma
 @supmtibm
 @SUPMTIBeniMellal

D&D Consulting
 HAMDALLAYE ACI2000, RUE 330, PORTE 10
 +223 698883 05/82017575
 mdoumbia1@yahoo.fr

Durée de la Transition : Le sprint final ou la manœuvre de plus ?



Photo AMAP

Comme un bol d'air frais, le décret N° 0335/PT-RM du 6 juin 2022 fixant la durée de la Transition à 24 (à compter du 26 mars 2022) vient donner à un Mali plus qu'éreinté une énergie nouvelle tout en suscitant également une vive polémique.

En effet, avec cette annonce, le peuple malien ainsi que la communauté internationale sont désormais édifiés sur la durée d'une Transition qui n'a eu de cesse de dandiner. Mais, en dépit de cette clarification quelque peu calculatrice – pour être intervenue le lendemain du très décevant sommet extraordinaire de la CEDEAO sur le Mali et levée ratée de l'embargo -, la sphère politique ainsi qu'une bonne partie de la population jette l'anathème sur la Transition et lui reprochent d'une part une inflexibilité aux dépens des populations et de leurs souffrances et, d'autre part, une scandaleuse unilatéralité d'une décision aussi sensible – quoique nuancée par la déclaration du président Sénégalais faisant état d'une négociation entre nos autorités et le médiateur de la CEDEAO allant dans ce sens.

Quoi qu'il soit, ce sprint final de la Transition s'amorce sur fond de précarité extrême dans le pays et d'espoir populaire d'une levée définitive de l'embargo devenu de plus en plus pesant au grand dam de la cote de popularité d'une Transition en chute libre.

Par ailleurs, l'immense chantier de la révision constitutionnelle ainsi que d'autres réformes dont la relecture de la loi électorale – qui attendent d'être définitive dans moins de deux ans – fait dire à beaucoup qu'on n'est pas forcément à l'abri d'autres manœuvres dilatoires si les autorités ne se mettent à la tâche en faisant l'économie de faux-fuyants. Somme toute, bien malin qui pourra prédire l'issue de cette Transition tant elle est replongée dans l'incertitude par ce décret de prorogation qui donne l'air d'une autre tentative malicieuse de soustraction au dispositif d'encadrement du processus annoncé par la CEDEAO. Et pour cause, le recours à un décret en la matière est une transgression manifeste du mécanisme légal encadrant la durée de la Transition qui, en vertu de la Charte en vigueur, est plutôt l'apanage du législateur et non du président de la Transition. Ramener ainsi à la dimension d'un décret ce qui relève d'une Charte à valeur de texte fondamental procède d'un grossier bouleversement de la hiérarchie des normes dont la motivation

Mali : Pour la Russie, l'occident cherche à garder son influence



Les pays occidentaux aspirent à garder en Afrique leurs zones d'influence plutôt qu'à résoudre les problèmes de la région, a déclaré lundi l'adjointe du représentant permanent de la Russie auprès de l'ONU Anna Evstigneeva lors de son intervention à la réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation au Mali. « Certains se battent contre le terrorisme "correctement", à l'aide de prétendus partenaires démocratiques alors que d'autres le font "de façon trop cruelle" en coopérant avec la Russie, a indiqué la diplomate citée par Tass. L'Occident tient davantage à garder ses zones d'influence plutôt qu'à aider les Africains à résoudre leurs problèmes. Nous regrettons que les acteurs extérieurs utilisent leurs canaux d'influence dans des structures multilatérales, et notamment dans le cadre du G5 Sahel, afin d'exercer leur pression sur le Mali", a-t-elle déclaré.

Selon Mme Evstigneeva, la réaction négative de l'Occident au renforcement de la coopération russo-malienne est une nouvelle manifestation de ses approches néocoloniales et de la politique de deux poids deux mesures pratiquée par les anciennes métropoles. "Nous assistons aux allégations malhonnêtes sur de prétendues représailles des forces maliennes avec la participation d'instructeurs russes menées sur les civils du village de Mourrah. Nous assistons également à une campagne de désinformation sur la découverte de fosses communes près de Gossi", a annoncé Mme Evstigneeva.

Ce n'est pas la première fois que la Russie critique les occidentaux pour leur comportement en Afrique. « Le mécontentement [de la France] face à l'attitude des dirigeants maliens de solliciter l'aide de structures extérieures de protection et de sécurité n'est rien d'autre qu'un retour à la pensée coloniale dont les Européens auraient dû se débarrasser depuis longtemps », a lancé le ministre des affaires étrangères russe, Sergueï Lavrov à l'occasion de cette visite effectuée par son homologue malien Abdoulaye Diop/

Source : lanouvelletribune

pourrait résider dans la possibilité d'extension de la Transition aussi longtemps que ses autorités n'auront pas un intérêt évident à un retour l'ordre constitutionnel. À moins de remettre les pendules à l'heure avec une régularisation par relecture de la Charte.

Ousmane Tiemoko Diakité / Source : Le Témoin

Mali : Tout ça pour une simple réprimande de magistrat ...



Entre le magistrat Mohamed Cheick Cherif Koné et les autorités maliennes, le bras de fer a visiblement de beaux jours devant lui. Aux dernières nouvelles, il a connu une évolution nouvelle et tout aussi spectaculaire après que l'ancien Avocat-général a mis à nu les nombreuses anomalies de la procédure disciplinaire enclenchée contre sa personne. En effet, la nouvelle convocation qu'il a reçue porte désormais la signature de l'avocat général de la Cour suprême es qualité membre du Conseil Supérieur de la Magistrature, en lieu et place du président de la Transition tacitement récusé pour défaut de qualité. Pour autant, l'épine n'est pas sorti du pied et l'équivoque demeure entière, et pour cause : seul un président du Conseil répondant aux critères d'accèsion à ce titre est habilité à convoquer une session disciplinaire, soutient mordicus M. Koné. En attendant de voir l'alchimie juridique par laquelle le Conseil supérieur procédera, dans deux jours, il y a lieu de s'interroger sur la consistance de toutes ces vagues soulevées contre le gênant magistrat syndicaliste et non moins principal animateur de l'Association des Procureurs et poursuivants. Car, de source bien, la procédure disciplinaire tant ressassée devrait se conclure par de simples réprimandes. Pour autant, Mohamed Cheick Cherif Koné ne montre aucune disposition à accepter que sa brillante carrière soit flétrie par une mesure qu'il juge injuste.

Du plagiat au plus haut sommet de l'Etat

La semaine dernière, les consommateurs maliens auront été surpris par une augmentation spectaculaire des tarifs d'hydrocarbures. Qu'il s'agisse du gaz, de l'essence ou du gasoil, les prix ont pris l'ascenseur de 50 francs CFA pour les litres de gasoil et d'essence et de plus de 1 000 francs CFA pour chacun des différents volumes de gaz. Cette hausse vertigineuse, qui risque de se répercuter sur les tarifs de transport, est visiblement le domaine où la souveraineté et la singularité s'affirment le moins. Et pour cause, la mesure intervient dans la foulée des augmentations opérées au Sénégal, un pays voisin que les autorités maliennes ont mimé au propre comme au figuré. En effet, ça n'est pas seulement dans l'augmentation des prix que les autorités maliennes ont copié leurs homologues sénégalaises. La similitude apparaît également dans l'énoncé du communiqué qui en fait cas, qui n'est qu'une copie conforme du communiqué sénégalais, à quelques nuances près. Là également les souverainistes n'ont pas jugé opportun d'affirmer la spécificité malienne par une énonciation distincte de ce que les cadres

Prorogation de la Transition : Le Cadre d'échange de partis politiques rejette le décret présidentiel et propose 12 mois



La durée de la Transition est finalement connue. Par décret présidentiel, les autorités de Transition ont décidé de la fixer à 24 mois à compter du 26 mars 2022. Quoique tacitement agréée par la CEDEAO – du moins à en juger par son silence depuis la publication du décret N° 2022-0335 / PT – RM du 6 juin 2022, elle n'en est pas moins contestée par le Cadre d'échange des Partis politiques et Regroupements de Partis Politiques pour une Transition Réussie au Mali qui continue de plaider pour une propagation n'excédant pas les 12 mois. Dans un communiqué en date du 8 juin signé par l'ensemble des présidents de ses entités constitutives (EPM, Espérance Nouvelle Jigiya Kura, ARP) et formations politiques (NVPM, ASMA-CFP, YELEMA, ADRP, ICAP, CNDR, Parti Mali Emergence, CVCRT), le Cadre d'échange dénonce l'absence de toute consultation avec la classe politique et exprime son regret quant à survenue dudit décret.

Housseini Amion Guindo et compagnies ont également réitéré leurs suggestions en rapport avec un gouvernement inclusif dirigé par un Premier ministre neutre ainsi qu'une feuille de route consensuelle pour une durée de la période la plus courte possible. Et d'inviter les autorités de Transition à tout mettre en œuvre pour publier un chronogramme accepté de tous les acteurs maliens et de trouver un compromis avec la CEDEAO pour la levée des sanctions afin de soulager les souffrances des populations. Tout en accusant le gouvernement de d'avoir ignoré les acteurs politiques majeurs à un moment où le dialogue et la concertation doivent être privilégiés dans l'intérêt du pays, le cadre a enfin invité le médiateur de la CEDEAO, Goodluck Jonathan, à la prise en compte de l'inclusivité dans la recherche des solutions.

Amidou Keita / Source : Le Témoin

maliens ont pu lire chez les autres en même que le public, par ces temps globalisation de l'information. La paresse ou l'insuffisance intellectuelle du Mali Koura est passée par là.

La rédaction / Source: Le Témoin

Tribune des Nations Unies : La Chine appelle la communauté internationale à fournir une aide constructive au Mali

Le représentant permanent de la Chine auprès des Nations Unies, Zhang Jun, a appelé lundi la communauté internationale à fournir une aide constructive au Mali.

La situation actuelle au Mali est compliquée en raison de divers facteurs, et la communauté internationale "doit promouvoir sa conscience stratégique, trier les résultats attendus, fixer des priorités et fournir une assistance constructive de manière ciblée", a proposé le diplomate chinois.

La communauté internationale doit soutenir activement les efforts antiterroristes du Mali, a-t-il poursuivi, notant que le Mali se trouve en première ligne dans la lutte contre le terrorisme en Afrique et a mis en œuvre avec succès une série d'opérations militaires antiterroristes.

"Nous devons nous concentrer sur la situation dans son ensemble ainsi que sur les défis globaux de la lutte contre le terrorisme en Afrique, fournir davantage de soutien au gouvernement malien en termes de financement, d'équipement et de renseignement, et respecter le droit autonome du gouvernement malien pour mener la coopération de sécurité avec ses homologues externes", a-t-il souligné.

En ce qui concerne les questions relatives aux droits de l'homme mentionnées par certains pays, M. Zhang a réitéré la position de la Chine, selon laquelle les actions antiterroristes doivent respecter et protéger les droits de l'homme, tout en s'opposant au deux poids deux mesures en matière de lutte contre le terrorisme et à la politisation des questions relatives aux droits de l'homme.



"La Chine a toujours soutenu les Africains pour résoudre les problèmes africains à la manière africaine. Nous prônons toujours le respect de la souveraineté et de l'indépendance politique du Mali", a-t-il rappelé. La Chine salue et encourage la poursuite de la communication entre le gouvernement malien et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), "afin d'élargir le consensus et de parvenir à un accord sur les questions liées à la transition politique, de sorte que les sanctions puissent finalement être levées et que le Mali puisse réintégrer la famille de la CEDEAO dans les plus brefs délais", a déclaré le diplomate chinois.

En ce qui concerne les priorités de la Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA), M. Zhang a noté que l'objectif initial de la création de la mission par le Conseil de sécurité était d'aider le gouvernement malien à mettre en œuvre l'accord de paix et à rétablir l'autorité de l'Etat dans le nord.

Source : Agence de presse Xinhua





**Institut National de Prévoyance Sociale
(INPS)**

SERVICE AMO

Contacts: 63 25 18 84 / 20 22 04 08

COMMUNIQUE

A L'INTENTION DES ASSURES AMO DE L'INPS

La Direction générale de l'INPS porte à la connaissance de tous les assurés enrôlés à l'AMO de Janvier à Mai 2022, dans les centres déconcentrés de l'INPS (Communes I, II, III, IV, V, VI et du SAMO) que les cartes biométriques AMO sont disponibles dans les agences principales des communes de Bamako et du SAMO de l'INPS.

La Direction générale de l'INPS compte sur la bonne compréhension de toutes et de tous.

Bamako le 09 Juin 2022

P/ Le Directeur général PO
Chef de service AMO-INPS


Dr Bandiougou M TRAORE



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUOI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant
www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Tombouctou : La police de proximité, ou comment renforcer la confiance entre les populations et les forces de sécurité

La deuxième table de concertation sécuritaire entre populations et Forces de sécurité du Mali s'est tenue à Tombouctou le 4 juin dernier. Elle est la résultante de la mise en œuvre du concept de Police de proximité lancé en novembre 2020 par la Direction Régionale de la Police Nationale de Tombouctou, avec l'appui de la MINUSMA. Ce projet fondé sur le partenariat police-population, a été financé par la MINUSMA pour plus de 178 millions de FCFA, à travers une contribution de l'Allemagne au Fonds Fiduciaire pour la paix et la sécurité au Mali. Aujourd'hui, sa mise en œuvre se poursuit avec l'établissement progressif, notamment dans le Nord et le Centre du pays, de Comités consultatifs locaux de sécurité et le renforcement des capacités des FSM.



Le concept de Police de proximité est conforme à la volonté des autorités maliennes, dans le cadre de l'amélioration de la sécurisation des citoyens. Il s'agit de permettre aux populations de comprendre l'importance de leur implication, dans la recherche et la résolution des conflits intercommunautaires et plus généralement de la lutte contre l'insécurité.

Soutenir l'établissement du concept par le renforcement des capacités opérationnelles des Forces de Sécurité du Mali

Pour soutenir les Forces de Sécurité du Mali (FSM) et leur permettre d'être plus performants dans l'exercice de leurs fonctions, d'importants lots de matériels de maintien de l'ordre, ont été remis par la MINUSMA aux FSM. Ces lots sont destinés à 112 éléments parmi lesquels 65 agents du Groupement Mobile de Sécurité de la police de Tombouctou et

47 agents de la Garde nationale. Cet appui provient de l'enveloppe globale de 178 millions de francs CFA, contribution de l'Allemagne au Fonds Fiduciaire pour la paix et la sécurité au Mali. En plus de cet appui logistique, des Centres d'accueil et d'orientation de la population dans le cadre de la police de proximité, ont été entièrement construits et équipés dans les Commissariats et les Brigades de gendarmerie de Tombouctou, Diré, Goundam et Niafouké. À Goundam et Niafouké, où la police est quasiment absente, deux commissariats ont été construits, équipés et dotés de moyens roulant par UNPOL, dans le cadre du projet police de proximité pour un montant total de plus 377 millions de FCFA. Un appui rendu possible par la contribution de la Belgique au Fonds Fiduciaire pour la paix et la sécurité au Mali. « Les appuis logistiques et autres accompagnements dont nous bénéficions sont le fruit d'un partenariat fécond entre la MINUSMA et nous. Les patrouilles de sécurisation sont conduites conjointement par nos forces locales et

UNPOL. Cet important accompagnement concourt à la sécurisation des personnes et de leurs biens, » a expliqué Abdoulaye Farikou COULIBALY, Adjoint du Commandant de la Gendarmerie de Tombouctou.

En plus de cet appui logistique et infrastructurel, les FSM ainsi que les leaders communautaires de la région, ont été formés au concept « Police de proximité » son but et ses objectifs, dans le cadre de sa mise en œuvre correcte. « Aujourd'hui, les jeunes sont beaucoup plus éduqués sur la police de proximité, les populations sont satisfaites et l'impact est visible, » a déclaré Baba MOULAYE, Président du Forum des Organisations de la Société civile de Tombouctou.

Mise en place des comités consultatifs locaux de sécurité dans la région de Tombouctou

La résolution 2531 du Conseil de sécurité des Nations unies qui mandatait la MINUSMA pour l'année 2020 lui demandait de : « prendre des mesures actives, à l'appui des autorités maliennes, pour anticiper et décourager toute menace contre la population civile, notamment dans le Nord et le Centre du Mali ». Pour y répondre efficacement, elle recommandait d'adopter une démarche « globale et intégrée ». En effet, la mise en place de Comités consultatifs locaux de sécurité (CCLS) est une disposition de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, ainsi que du Plan cadre du ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, pour l'amélioration du lien de confiance entre les forces de sécurité et la population (2018-2021) et ce, dans le cadre d'un dispositif de copro-



duction de la sécurité. C'est dans ce sens que le Gouvernement malien avait adopté, en janvier 2019, un Décret portant création, organisation et modalités de fonctionnement des CCLS.

Les cérémonies d'installation des membres des Comités de Tombouctou, Diré, Goundam et Niafouké, et leurs renforcements de capacités ont été félicités grâce à l'appui financier et technique de la MINUSMA, à travers la Police des Nations Unies (UNPOL/MINUSMA). Au sein de ces comités l'on retrouve les autorités administratives et coutumières locales, des représentants de la société civile, des membres de la hiérarchie des forces de défense et de sécurité, les localités respectives, des représentants des différentes confessions religieuses.

Dans la région de Tombouctou, les communautés, les autorités et les services de sécurité sont tous unanimes sur les résultats positifs de la police de proximité. « Grace à cette initiative, nous avons développé un partenariat bilatéral avec nos forces de sécurités. Autant nous partons vers eux, autant elles viennent vers nous. Le fait que nous nous retrouvions systématiquement en cas d'incident est une chose extrêmement importante, qui nous aide aujourd'hui à trouver rapidement des solutions à nos problèmes » Youssouf Ag MAHMOUD, membre du CCLS de Goundam.

Objectif : la co-production de la sécurité

À Tombouctou, les jeunes tiennent des tables de concertation sécuritaire tournantes dans les différents quartiers de la ville, pour trouver

des voies et moyens d'y améliorer la situation sécuritaire. Cette activité est organisée par les comités des jeunes en partenariat avec le commissariat de la Police nationale et UNPOL. Des échanges qui permettent d'identifier les actions pertinentes à mener afin de mieux lutter contre l'insécurité. La deuxième table de concertation sécuritaire s'est tenue le 04 juin dernier, dans le quartier de Bella Farandi.

Cette rencontre présidée par le Maire de la Commune urbaine de Tombouctou, Président du Comité Consultatif Local de Sécurité (CCLS) a réuni plus de 100 personnes dont des leaders d'associations de femmes et de jeunes, des notables, des religieux. C'était en présence du Commissaire principal de police Broulaye COULIBALY, Commissaire de Police de la ville de Tombouctou, des membres du Comité consultatif de sécurité ainsi que de la Commandante régionale UNPOL, Mme Sanou DIOUF.

Comment co-produire la sécurité ? Quelles sont les différentes parties de cette co-production de la sécurité et comment restaurer

la confiance entre les FDSM et les populations ? Telles étaient les principales questions posées au cours de ces échanges entre l'assistance et les panelistes composés du Commissaire principal de la Police nationale, du président du CCLS. « Nous allons inviter l'ensemble des couches de la société à être sensible à leurs responsabilités dans la prise en compte de leur propre sécurité. C'est parce que vous avez un rôle important dans la gestion de la sécurité de vos communautés que nous mettons tout en œuvre pour vous y associer, d'où la coproduction de sécurité, » a lancé Mme Sanou DIOUF à l'entame de cette table ronde sécuritaire.

Pour les communautés, la collaboration avec les Forces de défense de sécurités maliennes et leur partenaire demeure une nécessité impérieuse pour mettre fin à ce fléau de banditisme et d'insécurité grandissante, qui sévit dans la région. « Nous sommes sur la bonne voie, la barrière qui est entre nous et les FSM est en train de se briser, » s'est réjoui Mohamed Oyé CISSE. Secrétaire général du Collectif des Associations des Jeunes de Bella Farandi Pour sa part, le Commissaire Broulaye COULIBALY, trouve que cette initiative est une opportunité d'améliorer les liens de confiance et de collaboration entre les Forces de défense et de sécurité maliennes et les populations locales. « Cette campagne doit continuer et doit être pérennisée pour couvrir toute la ville de Tombouctou. Je renouvelle ma reconnaissance à UNPOL pour ses efforts dans le cadre du rapprochement des populations avec leur Police, » a-t-il conclu.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA



Organisation des examens de fin d'année : L'enseignant Fousseyni Mallé écrit à la ministre de l'Education Nationale

A Mme Sidibé Dédéou Ousmane, Ministre de l'Education Nationale du Mali

Objet : Alerte sur l'organisation des examens nationaux (DEF et BAC) et le non-respect du calendrier de l'année scolaire



MADAME, je m'inquiète et viens par la présente attirer VOTRE attention sur le "GRAND CORPS MALADE" de la République du Mali, l'Éducation Nationale, dont VOUS êtes actuellement le médecin chef. Ce texte n'a pas vocation de faire polémique, mais de vous alerter sur certains dangers que court l'école malienne. Il s'agit entre autres des conditions d'organisation des examens de fin d'année pour éviter de revivre les scénarios similaires à ceux des trois dernières années et du désordre qui règne dans les écoles privées du Mali. Les fuites des sujets sur les réseaux sociaux, le laxisme dans les surveillances, la corruption et la tricherie dans les salles d'examen avec la complicité des responsables des centres sont un secret de polichinelle. Beaucoup d'écoles privées (plus de la majorité) du Mali évoluent en hors-la-loi ; les décisions du ministère ne sont pas suivies à la lettre au vu et au su des Académies d'En-

seignement respectives qui ne réagissent point. Ces points saillants constituent l'essentiel de cette lettre qui vous parviendra, j'espère et que le souci de réhabiliter et de redorer le blason de l'école malienne vous fera accorder du prix à la présente, j'espère bien.

MADAME, sans paraître populiste, je veux en appeler à votre responsabilité élevée de venir très urgemment au secours de l'école malienne en cette période de GRANDE REFONDATION DE L'ÉTAT. Les maux de l'école malienne sont concrets et peuvent être guéris si bonne volonté y est mise. J'ose croire que ces propos ne tomberont dans les oreilles d'un sourd. Notre école souffre d'une maladie curable, mais faute de médecin ou manque d'engagement, le malade s'affaiblit de jour en jour. Pour nous rafraîchir un peu la mémoire, je m'appuie d'entrée sur ces propos d'un sage chinois sur le rôle de l'éducation dans un pays:

« si vous voulez détruire un pays ennemi, inu-

tile de lui faire une guerre sanglante qui pourrait durer des décennies et coûter cher en pertes humaines. Il suffit de lui détruire son système d'éducation et d'y généraliser la corruption. Ensuite, il faut attendre vingt ans, et vous aurez un pays constitué d'ignorants et dirigés par des voleurs. Il vous sera alors très facile de les vaincre ».

Cette citation illustre bien malheureusement ce que nous sommes en train de faire à l'école malienne en n'agissant pas contre et ne dénonçant pas les pratiques qui détruisent notre éducation. L'école malienne n'est pas victime d'attaques extérieures, le problème c'est nous et je dirai même de façon littérale que : ce ne sont pas des maux de ventre plutôt des maux des yeux. Les pratiques malsaines sont connues de tous. Les différents ministres qui se sont succédé à la tête de ce département ne se sont pas, en réalité, enquêré des vrais problèmes. J'ose espérer que vous ferez ex-

ception si vous lirez la présente. L'école est le plier du développement et celle du Mali semble être le dernier souci des dirigeants si on l'on s'en tient au statu quo.

MADAME, le système éducatif malien est défaillant et va de mal en pis. Si rien n'est fait, le glas de l'école va sonner et l'avenir du pays sera en péril. Dernièrement, les examens ont été marqués par des fuites des sujets. Le ministère a toujours parlé de l'ouverture des enquêtes qui, en réalité, ne sont que de la poudre aux yeux. Nous attendons encore des résultats des enquêtes précédentes alors que d'autres examens se profilent à l'horizon.

COMMENT POUVONS-NOUS ETRE OPTIMISTES DANS CETTE ALLURE ?

MADAME, Les années se sont succédées, les mêmes pratiques ont été remarquées, mais pas un seul coupable identifié et puni conformément à son délit, disons-le comme ça.

A titre de rappel, après la mascarade de l'année passée, c'est un réparateur de téléphones sis à Banconi qui a été arrêté comme auteur des fuites de sujets. Comble de l'ironie. Qui va le croire ? Où sont gardés les sujets après leurs validations ? Au marché Dibida ? À Malitel Da pour que ledit réparateur en ait accès ? Je n'y croirai jamais. Croyez-moi, MADAME, personne n'a cru à cette théorie. Les erreurs du passé c'est, comme disent littéralement les gens, de l'eau versée que l'on ne peut plus retenir ; mon inquiétude et la question préoccupante est QU'AVEZ MIS EN PLACE POUR EVITER UN "REMAKE" DU PASSE ?

MADAME, si les sujets font fuite, je pense qu'il faut chercher les coupables dans les Ministère de l'éducation, dans les Académies d'Enseignement, dans les CAP ou auprès des présidents des centres d'examen. Comme cela, l'opinion nationale croira à VOTRE bonne volonté de faire la lumière sur les faits. Mais, malheureusement, vos démarches montrent que VOUS cherchez seulement un bouc émissaire à jeter aux pâtures. Sinon

COMMENT SE PEUT-IL QUE LES SUJETS FASSENT FUITE ET QU'AUCUN HAUT ADMINISTRATEUR SCOLAIRE NE SOIT IMPLIQUE ?

MADAME, sur ce point, je vous suggère de bien contrôler et de restreindre le nombre des personnes qui ont accès aux sujets de leurs élaborations et à leurs acheminements dans les centres d'examen. Je voudrais VOUS proposer également de restreindre l'accès aux réseaux sociaux qui favorisent la divulgation et le partage des sujets.

MADAME, en dépit de la fuite générale des sujets, la police de surveillance n'est pas respectée, le laxisme de certains collègues ou sont corrompus par les élèves et leurs parents avec la bénédiction des présidents des centres pour permettre la tricherie. Dans certains centres, tous les sujets sont traités pour les candidats parce que les superviseurs ne passent généralement dans les centres qu'une seule fois. Par conséquent, les élèves médiocres sont admis, parfois, au détriment des meilleurs qui décident de fournir d'effort d'eux-mêmes. Dans cet état des choses, que deviendra ce pays quand ces élèves médiocres et tricheurs seront dans les affaires de l'Etat ; quand ils devront diriger ce pays ??? La réponse est connue et elle se trouve dans la citation susdite. Ce que je sais, c'est que, consciemment ou non, nous serons tous responsables du malheur qui arrivera à notre patrie si chacun ne s'occupe pas convenablement de la tâche que les circonstances lui ont confié.

MADAME, la responsabilité est partagée, mais la VOTRE est plus engagée que celle des autres acteurs de l'Education. VOUS êtes la commandante en chef de ce département, faites de VOTRE mieux. Si VOUS le croyez déjà fait, alors le résultat n'est pas flatteur et n'honore pas les autorités de la transition, les initiateurs de la REFONDATION. Tout commence à l'école, de même pour la vraie REFONDATION de l'Etat. Changez vos plans, revoyez vos copies, investissez-vous personnellement dans l'organisation de ces examens pour que l'on puisse, une fois, voir un vrai examen. Sinon sans manquer du respect aux uns et aux autres, nous avons vu, l'année passée, tout sauf un examen, mais plutôt -des révisions de fin d'année-. Et je me demande comment ces élèves pouvaient être fiers d'être admis à cette mascarade. Qu'en est-il de ceux ou celles qui ont bénéficié des bourses d'études à l'extérieur du pays ? Pourront-ils causer fièrement avec leurs condisciples d'autres pays qui savent, à travers les réseaux sociaux, qu'ils ont obtenu

des mentions grâce aux fuites des sujets ??? MADAME, agissez en maître de ce lieu, mettez le glaive de la justice en marche, identifiez les vrais auteurs de ces délits, punissez-les pour que ça cesse et que l'école malienne retrouve sa performance, son honneur d'antan.

Par ailleurs, je voudrais aussi VOUS faire part de mon inquiétude par rapport à l'injustice dont sont victimes les élèves orientés dans les écoles privées.

MADAME, vos subalternes dans les Académies d'Enseignement ne transmettent pas bien vos décisions aux promoteurs des écoles privées et ne veulent pas non plus au respect strict des décrets régissant le fonctionnement de l'école. A propos des établissements secondaires privés du Mali, les décrets officiels sont contournés au profit des caprices économiques de certains promoteurs d'école qui pensent plutôt à s'enrichir que de donner une formation de qualité aux enfants. MADAME, ce ne sont pas de simples allégations, toutes les accusations contenues dans la présente peuvent être confirmées par un autre collègue qui évolue dans le secteur privé si toutefois, il a le courage de prendre des risques.

MADAME, pour votre information, les classes de 11ème (Lycée) et de 2ème Année (professionnel et technique) de beaucoup de lycées des Académies d'Enseignement de Kati et des Rives Gauche et Droite de Bamako sont en grandes vacances depuis mi-mai 2022 et les 10ème et 1re l'ont été fin mai contrairement au calendrier en vigueur. En calculant le nombre de mois de cours, ça donne 6 mois sur 9 mois de l'année scolaire dans lesdites écoles à la différence des écoles publiques où dans les zones ou les Académies d'Enseignement ont réajusté les dates de composition de la 2ème période en fin juin et début juillet pour se conformer au nouveau calendrier dévoilé par votre département. C'est le cas des Académies d'Enseignement de Kalaban-coro (Bamako), de Sikasso, de Ségou, de San j'en oublie et dont je salue la responsabilité. Comment pouvons-nous bien exécuter dans 6 mois un programme conçu pour être exécuté dans 09 mois ? Les collègues sont obligés de choisir certaines leçons et laisser d'autres pour l'exécution avant que le promoteur n'appelle le censeur et lui ordonne d'arrêter les cours mettant ainsi fin à l'année scolaire dans son école comme et quand bon lui semble.

En conséquence, les élèves de ces écoles pri-



vénes n'ont pas le même bagage intellectuel que leurs condisciples des écoles publiques et pourtant ils seront soumis aux mêmes évaluations lors des examens de fin d'année (BAC, D.E.F, BT, CAP etc). Quelle injustice ? Et il faut rappeler que ces promoteurs perçoivent 9 mois de subvention provenant de l'Etat pour ne donner que 6 mois de cours aux classes de 10ème et 11ème. De la pure escroquerie de l'Etat et du vol à ciel ouvert. MADAME, Vous n'avez qu'à mandater des inspecteurs spéciaux pour le constat, le résultat viendra clore le débat. Je le dis en connaissance de cause et je m'assurerais dans toutes les circonstances. Cela dit, je ne voudrais pas jeter le discrédit sur toutes les écoles privées dans les zones citées, celles qui se soucient de la formation des enfants sont connues de tous ; " les morveux se connaissent et feront mieux de se moucher" pour que l'école malienne puisse se retrouver. MADAME, le désordre règne dans le secteur privé de l'Education malienne, les dates officielles de congé et des vacances ne sont pas respectées ; on libère tôt les élèves beaucoup d'écoles privées afin de réduire les masses salariales en fin de mois.

MADAME, ces pratiques sont monnaie courante dans les écoles des Académies d'Enseignement citées depuis longtemps sans que les gens aient le courage de les dénoncer par peur de représailles. Et enfin de compte, ce sont les élèves qui ramassent les pots-cassés. Ces élèves sont privés d'un droit ultime qui est la bonne formation. Et VOUS n'ignorez pas non plus que plus de 90% des établissements secondaires du Mali sont privés, ce qui signifie que la majorité des élèves sont formés dans les écoles privées. Si ces établissements fonctionnent de façon anormale, ça aura logiquement un impact négatif considérable sur l'école malienne dans son ensemble. MADAME, le pouvoir donné aux Académies d'Enseignement par la décentralisation des pouvoirs est contre-productif. VOUS convenez avec moi que tout le monde ne pas être décideur. L'isolement du ministère de la gestion des affaires scolaires est à l'origine de ce fléau. Si VOUS voulez une EDUCATION NATIONALE performante, mettez toutes les écoles dans les mêmes conditions, purifiez le secteur privé. Ne donnez pas le plein pouvoir aux Académies d'Enseignement. L'organisation des

évaluations ne doit pas dépendre des Académies, c'est au ministère de prendre les choses en main pour mettre l'école malienne sur les rails.

En espérant que la présente vous parviendra et que vous accorderez de l'importance à son contenu, je voudrais vous remercier pour les efforts que vous fournissez déjà pour l'école malienne et vous exhorte une fois de plus de prêter attention aux points saillants de cette lettre. En ce qui concerne ma personne, cette dénonciation peut me tomber dessus, mais peu importe ; je pense avoir agi pour une cause commune car, l'intérêt collectif prime sur le particulier. C'est un devoir et une obligation pour tous les citoyens maliens de faire de leurs mieux pour ce pays en toutes circonstances.

L'école malienne est malade et crie AU SECOURS !!! Maintenant, allez-vous venir A SON SECOURS ???

Fousseyini MALLE, professeur de Lettres
Source : LE PAYS

Cinquantenaire de l'ICRISAT : Un demi-siècle au service du Mali

Le ministre du Développement rural M. Modibo Keita, a présidé les festivités du cinquantenaire de l'Institut de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides ICRISAT. Une célébration placée sous le signe des innovations. La cérémonie a enregistré la présence du directeur national de l'agriculture, du directeur général de l'Institut d'Economie Rurale, du directeur régional de l'ICRISAT pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre Dr Ramadjita Tabo et de tous les acteurs de la recherche agricole. Cette cérémonie a été mise à profit pour faire le bilan de l'institut en vue de le projeter sur le futur.

Pour le directeur régional d'ICRISAT pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre Ramadjita Tabo, il s'agira de faire le point sur les recherches menées dans les zones tropicales semi-arides de l'Afrique de l'Ouest et du Centre en faveur des petits exploitants, mais aussi de s'interroger sur les perspectives et les défis qui se posent afin de mieux se projeter dans l'avenir. Ces défis ont pour nom changement climatique, insécurité alimen-

taire, nutritionnelle. « **De l'implantation au Mali à nos jours, les travaux d'ICRISAT ont porté notamment sur le développement et la dissémination de variétés améliorées, de sorgho, mil et arachide qui ont permis aux agriculteurs d'améliorer leur productivité. ICRISAT a aidé dans la sous-région le développement et la conservation des ressources génétiques du mil, du sorgho et de l'arachide dans le**

cadre d'une banque régionale des gènes établie à la station de recherche de ICRISAT au Niger. Une autre intervention majeure d'ICRISAT a été le développement de technologies de gestion intégrée de fertilité des sols et de conservation de l'eau. Par exemple, le microdosage des engrais, combinée à d'autres interventions comme le warrantage (système de crédit) et les boutiques d'intrants a permis à de nombreux producteurs d'améliorer la productivité de leurs cultures, de leurs revenus », a-t-il explicité.

Le ministre du Développement rural, Modibo Keita a indiqué que la République du Mali accorde une grande importance au partenariat existant entre ICRISAT et l'IER. Dans son intervention, il a, aussi, saisi l'occasion pour exprimer sa joie notamment à l'endroit de l'Institut pour l'amélioration des programmes de sélections des systèmes semencières de la mise à échelle des technologies et des bonnes pratiques agricoles contribuant ainsi à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et les revenus des petits exploitants agricoles. « **J'ai noté avec beaucoup de satisfaction et d'espoir les réels changements opérés**





pour créer les variétés améliorées de blé, sorgho, d'arachide et d'autres espèces végétales car ces nouvelles variétés plus performantes et résilientes s'adaptent mieux au contexte du changement climatique et sont plus productives. Pendant les 50 ans, l'Institut a fortement contribué à la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique et en Asie. ICRISAT a amélioré la recherche et le développement agricole qui ont permis d'améliorer la sécurité alimentaire dans 13 pays d'Afrique sud saharienne. Les recherches d'ICRISAT ont permis de développer 266 variétés améliorées de légumineuses et beaucoup de tonnes de semences sur plusieurs séries de cultures de légumineuses, notamment le haricot ordinaire,

l'arachide et le soja. Ces nouvelles variétés ont permis à plus de 25 millions de petits exploitants agricoles d'Afrique au sud saharienne dont le Mali de devenir résilient au changement climatique », s'est-il félicité.

La cérémonie a été couronnée par la visite guidée des installations d'ICRISAT à savoir le laboratoire de l'aflatoxine, qui contrôle la qualité de l'aflatoxine, la détection de l'aflatoxine dans les denrées alimentaires, qui est une façon de protéger le consommateur, l'aire de préparation des semences, la salle de conservation à court terme des arachides, le centre de traitement des semences entre autres.

Il faut rappeler que l'ICRISAT est un institut de pointe, spécialisé dans la recherche agricole dans les zones arides. Il est à but non lu-

cratif et apolitique. Il sert 2,1 milliards de personnes dont 764 millions considérées pauvres, dans 55 pays dans les zones arides en Asie et en Afrique. Il est créé en 1972 par un consortium formé par les fondations Ford et Rockefeller et avec le soutien du gouvernement indien. Sa vision est de faire une région tropicale aride, résiliente, prospère et sécurisée sur le plan alimentaire. Il se propose comme mission de réduire la pauvreté, la faim, la malnutrition et la dégradation de l'environnement dans les zones tropicales arides.

L'Institut de recherche sur les cultures des zones tropicales (ICRISAT) par le biais de l'Institut d'Economie Rurale (IER) vise à améliorer la productivité et la résilience des petits exploitants agricoles dans les zones sahélienne et soudanienne à risque climatique du pays. Ce partenariat, qui s'inscrit dans le cadre de la recherche agricole pour le développement (ARAD), a enregistré d'importants succès et de diffusion à grande échelle de variétés améliorées de mil, de sorgho et d'arachide, ce qui a joué un rôle important dans la lutte contre la pauvreté, la faim et la dégradation de l'environnement dans le pays.

■ Ibrahim Sanogo



Journée d'échanges pour l'amélioration de la qualité de l'éducation : Des pistes explorées !

Renforcer la gouvernance et la résilience du système éducatif, tel est l'objectif de la journée d'échanges organisée par l'ONG Association malienne pour le développement rural en collaboration avec Stromme Fondation avec l'appui financier de l'UNICEF. La cérémonie d'ouverture a été présidée, le mardi 14 juin 2022, par la directrice de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite, Mme Touré Zahiadou Ayouba. C'était en présence du Directeur adjoint Youssouf Konaté, du chef de division curricula recherche et formation Abdoulaye Diallo, du chef de section formation, Bakary Kouyaté et des représentants des centres d'animation pédagogique relevant de l'AEBRD. Le plat de résistance de cette journée d'échanges portait sur la présentation de l'approche méthodologique et du mécanisme de suivi du projet.

Le coordinateur de l'ONG Association malienne pour le développement rural, sur le projet partenariat mondial pour l'éducation, financé par l'UNICEF, Abdoul Karim Coulibaly, dira que c'est dans le souci de répondre aux besoins éducatifs fondamentaux des enfants d'âge scolaire, que le ministère de l'Education nationale du Mali a bénéficié d'un appui du Partenariat Mondial pour l'Education (PME) incluant, un financement PME accéléré et un financement PME Covid-19. Ces financements contribuent à assurer la mise en œuvre d'une partie de la Composante 3 du Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Education Pour Tous au Mali (MIQRA) qui vise à renforcer la gouvernance et la résilience du système éducatif. La gestion de ces fonds a

été confiée à l'UNICEF à travers la convention signée avec le MEN le 02 juin 2021. Par ailleurs, l'UNICEF a bénéficié d'un financement multisectoriel d'Affaires Mondiales Canada pour la lutte contre la Covid-19. C'est dans le cadre de la mise en œuvre des activités sous-critées dans le partenariat entre le ministère de l'Education Nationale via les financements du PME et l'UNICEF et des activités découlant du projet multisectoriel CANADA que l'ONG / AMPDR à travers la Fondation Stromme s'engage, grâce à l'appui technique et financier obtenus de l'UNICEF, à assurer l'accès à l'éducation, l'amélioration de la qualité de l'éducation dans le contexte de crise sécuritaire et de lutte contre la pandémie de la COVID - 19 dans le District de Bamako notamment dans

les communes V et VI. De manière spécifique, l'ONG / AMPDR vise à réaliser les activités dans les zones d'intervention du projet, A l'effet de permettre aux différents acteurs qui seront impliqués dans l'exécution du projet de s'approprier tous les enjeux et les contours du projet, de se familiariser avec les approches de la mise en œuvre, l'AMPDR préconise d'organiser une mission d'information au niveau communal sur le projet.

Pour sa part, la directrice de l'Académie d'enseignement de Bamako rive droite, Mme Touré Zahiadou Ayouba, a laissé entendre que l'UNICEF à travers StrommeFondation contribue à la prise en charge des enfants issus des familles défavorisées. Toute chose qui facilitera leur accès et maintient à l'école. Elle a invité tous les acteurs impliqués dans la mise de ce programme à plus d'engagement pour le bonheur de l'école malienne. Selon elle, il s'agira de discuter des stratégies de mise en œuvre des activités pour assurer une appropriation des approches de mise en œuvre du projet et d'identifier les éventuels difficultés et goulots d'étranglement pouvant entraver la mise en œuvre du projet.

Par ailleurs, il faut signaler qu'au cours de l'exécution du projet, l'ONG procédera à la distribution de kits scolaires et pédagogiques aux enfants. Ainsi, 1195 kits seront distribués dans les 8 écoles des différents CAP de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite. A cela s'ajoute la donation de matériels roulants aux CAP et la répartition de 400 radios solaires aux ménages vulnérables.

■ Ibrahim Sanogo



Foire Internationale d'Alger : Le Président Abdelmadjid Tebboune visite le stand du Mali

Le Président Abdelmadjid Tebboune a inauguré la 53ème édition de la Foire Internationale d'Alger (FIA) qui a ouvert ses portes, le lundi dernier, au Palais des expositions des Pins Maritimes d'Alger, avec la participation de plus de 700 entreprises, dont 187 sociétés étrangères représentant 20 pays. Le Mali est représenté à cette édition de la FIA qui s'étalera du 13 au 17 juin par l'Agence pour la Promotion des Exportations (APEX-Mali). Placée sous le thème « Pour un partenariat stratégique », elle a comme pays invité d'honneur les Etats-Unis, avec la participation de 35 entreprises américaines représentant les secteurs de l'énergie, de la construction, de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de l'hydraulique, de l'environnement, de l'industrie aéronautique et de l'éducation.

En plus des sociétés étrangères, 530 exposants algériens prennent part à l'événement, dont 147 entreprises publiques et 383 privées. Les entreprises nationales qui participent à la FIA représentent les secteurs des industries électroniques, électriques, électroménagers (42 entreprises), agro-alimentaires (68 entreprises), services (66 entreprises), industries chimiques et pétrochimiques (87 entreprises), industries mécaniques (68 entreprises) et industries manufacturières (35 entreprises), des entreprises du secteur de l'artisanat (100) et du bâtiment et travaux publics (45 entreprises), ainsi que 19 filiales d'entreprises étrangères en Algérie.

Le ministère de la Défense nationale (MDN) participera pour la première fois avec un nombre total de 19 entreprises représentant des unités de production à caractère économique dans les secteurs de l'industrie mécanique, du textile et de la construction navale. Cette 53ème édition de la FIA occupera une superficie totale d'exposition de 24.800 m², en augmentation de 41 % par rapport à la dernière édition. Elle ouvre la voie aux opérateurs économiques algériens et étrangers pour échanger leurs visions, idées et initiatives, ainsi que pour créer des opportunités en vue de développer des relations d'affaires devant permettre d'accroître le partenariat et d'améliorer les taux d'inté-



gration des produits locaux.

Concernant les nouveautés de cette édition, un pavillon avait été réservé à la wilaya de Tamanrasset. Il s'agit d'une décision, prise à partir de cette année, et qui consiste à inviter l'une des wilayas du pays en tant qu'invité de la foire afin de lui permettre de mettre en valeur son patrimoine culturel, ses potentialités touristiques et économiques. En marge de l'événement, des rencontres d'affaires (B2B), ainsi que des conférences seront organisées par l'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur (ALGEX) et la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI) pour aborder les questions relatives au partenariat et à l'investissement en Algérie.

Pour rappel, cette manifestation coïncide cette année avec la célébration du 60ème anniversaire de l'Indépendance de l'Algérie. Elle verra la participation du ministère des Moudjahidines et des Ayants droit à travers un pavillon spécial pour commémorer l'événement. Dans ce cadre, un colloque sera organisé sous le titre "Le président Kennedy et la Révolution algé-

rienne" le 15 juin à la salle des conférences "Ali Maachi". La 53ème édition de la FIA coïncide également avec une réunion portant sur les négociations Algéro-américaines sur l'accord-cadre sur le commerce et l'investissement (TIFA).

Toujours dans le cadre de la Foire, ALGEX organisera au niveau du pavillon "Saoura" la 6ème session du salon "Export Algérie", dédié aux entreprises exportatrices ou ayant des capacités d'exportation. De son côté, la direction de la Société algérienne des foires exportations (SAFEX) a réservé un espace pour la vente au niveau du pavillon "El-Bahdja" et un autre espace dédié aux activités artisanales. Pour rappel, le Directeur de l'Agence pour la Promotion des Exportations du Mali, (APEX-Mali), M. Massadou Cissé, conduit la délégation tu Mali. Aussi, le Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire, Son Excellence M. Abdelmajid Tebboune, a saisi l'occasion pour visiter le stand du Mali.

■ Yama DIALLO

L'INPS demeure au service des populations maliennes pour leur offrir l'espoir d'un avenir radieux



L'INPS au service des assurés sociaux



**INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE**



www.inps.ml



Email : inps@inps.ml



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

Élaboration d'une nouvelle constitution au Mali : Les propositions de Me Cheick Oumar Konaré

Invité du « Débat de dimanche » d'Africable télévision ce 12 juin, Me Cheick Oumar Konaré a fait des propositions concernant l'élaboration d'une nouvelle constitution au Mali. Parmi ces propositions figure la possibilité de destituer un élu qui aura déçu dans l'exercice de ses fonctions.

L'actualité politique malienne est dominée en partie par la prise, la semaine dernière, de deux décrets du Président de la Transition : décret N°2022-033/PT-RM du 06 juin 2022 portant prorogation de la durée de la Transition à 24 mois à partir du 26 mars dernier et le décret n°2022-034/PT-RM du 10 juin 2022 portant création, mission, fonctionnement de la commission de rédaction de la nouvelle constitution. Les invités de l'émission de la télévision panafricaine se sont aussi prononcés sur la question.

Pour Cheick Oumar Konaré, avocat de son état, le décret portant prorogation de la durée de la Transition à 24 mois à partir du 26 mars dernier prouve que le Mali est un pays indépendant, qui défend les intérêts de son peuple. Les autorités de la Transition ont, dit-il, pris cette décision devant « la mauvaise foi manifeste » de la CEDEAO, qui avait promis de lever les sanctions dernièrement, avant de reporter sa décision sur le Mali au 3 juillet. Me Konaré estime que le décret prouve que le Colonel Assimi Goïta s'est assumé face à une CEDEAO insensible aux problèmes des Maliens. Il a d'ailleurs invité le Colonel président à continuer sur ce chemin. « Il est bon que les autorités s'assument davantage sur tous les plans », a-t-il conseillé, avant d'appeler à un divorce total entre le Mali et l'organisation régionale.

Maintenir les 24 mois, quel que soit le prix à payer

Pour mettre Cheick Oumar Konaré, si les autorités de la Transition ont des difficultés aujourd'hui avec la CEDEAO, c'est parce qu'elles n'ont pas suspendu la constitution de 1992. « Si on est dans une situation de cavalerie de textes, du bricolage juridico-constitutionnel entre une charte et une constitution dont on ne sait pas qui complète qui, c'est tout simplement parce que les autorités, de crainte de la même CEDEAO n'ont pas voulu suspendre



la constitution », déplore l'avocat inscrit au Barreau du Mali.

Par ailleurs, Me Konaré estime qu'il faut maintenir les 24 mois, quel que soit le prix à payer. « Il ne faut pas enlever un jour dans les 24 mois, que la CEDEAO le veuille ou pas », a-t-il laissé entendre. Il encourage même les autorités de Transition à engager, d'ores et déjà, des réflexions sur la sortie du Mali de la CEDEAO et de l'UEMOA, en vue de créer sa propre monnaie. « Le Mali peut avoir sa monnaie », soutient-il, avant de qualifier la CEDEAO d'organisation qui ne veut pas du bien du Mali. Tout ce qu'elle veut, selon l'avocat, c'est que la « transition finisse dans les délais les plus brefs ; que les hommes politiques qui sont pour la plupart inféodés à la France reprennent le pouvoir et que le terrorisme reparte de plus bel ».

Me Konaré n'en décolère pas contre l'organisation régionale et va plus loin : « Une organisation qui veut le bien de l'économie sous-régionale, pourquoi va-t-elle bloquer cette économie à travers un embargo ? Si la CEDEAO voulait que le Mali soit conforté dans la lutte anti-terroriste, pourquoi elle va mettre le Mali sous embargo dès lors que cela peut limiter les moyens du Mali ? ». A l'en croire, la CEDEAO ne travaille que pour elle-même et pour les intérêts de « ses parrains ». « Je trouve qu'on a perdu du temps à écouter cette organisation marionnette au service d'intérêts étrangers », a soutenu Me Konaré.

Ce qu'il faut inclure dans la nouvelle constitution

Trois présidents de la République ont succes-

sivement échoué à réviser la constitution de 1992. Le Colonel-président, Assimi Goïta, vient de créer la commission pour l'élaboration de l'avant-projet de la nouvelle constitution. A propos de cette question, Me Konaré laisse entendre : « Le peuple peut décider de réviser la constitution existante. Il peut aussi décider de se doter d'une nouvelle constitution et de jeter l'autre à la poubelle. Nous allons nous doter d'une nouvelle constitution, l'ancienne va tomber, avec elle la charte qui est censée la compléter ».

Si beaucoup, surtout la classe politique, craint une exclusion, Me Konaré a indiqué que tout le monde sera consulté, tout le monde émettra ses idées. Il trouve que l'élaboration de cette nouvelle constitution est le moment propice de corriger certaines insuffisances de notre système démocratique. « On aura raté le coach si on ne tient pas compte de certains aspects de la vie nationale dans la nouvelle constitution », dit-il.

Pour lui, le premier élément qu'il faut intégrer dans la nouvelle constitution est l'aspect régionalisation. « Tout notre problème de sécurité tourne autour de l'Accord d'Alger et cet accord parle de la régionalisation de l'État et non de la décentralisation. Or, l'actuelle constitution parle de la décentralisation », a-t-il souligné.

Le second point concerne les élus. « L'origine de l'échec de notre processus démocratique est due au fait que le peuple est dépouillé de ses pouvoirs au profit du représentant élu et du fait que ces représentants n'ont même pas l'obligation de compte rendu envers leurs électeurs », déplore-t-il, avant de proposer : « Il faut prévoir dans la nouvelle constitution des mécanismes de destitution des élus qui auront déçu. Cela permettra aux élus de ne pas se croire au-dessus de tout ».

Concernant l'article 118, Cheick Oumar Konaré affirme : « Si voulez réviser la constitution, vous serez obligés de violer la constitution. Mais, il ne s'agit pas ici de réviser ; il s'agit de mettre l'autre au panier. On va amener une nouvelle constitution, on ne réviser pas. C'est là la nuance ».

Boureima Guindo
Source : LE PAYS

Choguel Kokalla Maïga : « La rupture avec la CEDEAO et la MINUSMA n'est pas à l'ordre du jour »

L'émission Mali kura Taasira (la voie du nouveau Mali) ou encore journée d'informations de la chaîne nationale ORTM recevait vendredi 10 juin 2022 au CICB le Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga sur son bilan à la tête de l'exécutif de la Transition. L'élément a été diffusé le 12 juin 2022.



Après les membres de son Gouvernement, c'était le tour du Premier ministre de se mettre à la disposition des journalistes pour défendre son bilan de la rectification de Transition à travers l'émission « Mali Kura Taasira » de la télévision nationale, ORTM. Les questions des confrères ont porté sur 5 axes principaux dont les réformes politiques et institutionnelles, les relations du Mali avec la communauté internationale, les questions de défense et de sécurité, la gouvernance, l'économie et les questions sociales. Avant de répondre aux questions, l'invité du jour a tenu à remercier le peuple malien pour son soutien à la Transition, le Président de la Transition pour son engagement en faveur d'un Mali émergent et prospère, mais également la classe politique (une bonne partie), la société civile et plus précisément les syndicats pour

leur accompagnement du gouvernement de la Transition face aux sanctions de la communauté internationale.

Sur la question de la prolongation de la Transition pour 24 mois à partir de mars, le chef du Gouvernement affirme que cette décision n'a pas été prise au hasard. Selon lui, c'est une des recommandations des Assises nationales de la refondation.

« L'écrasante majorité des Maliens a recommandé 6 mois à 5 ans comme délai de la transition. La proposition de ce délai a suscité le débat que vous savez avec l'embargo. Beaucoup avaient prévu que le Gouvernement ne tiendra pas plus de 10 à 15 jours. La suite est connue. Nous sommes dans le 6ème mois. Mais cette période n'a pas été perdue. Le Président de la Transition a fait un énorme travail diplomatique, avec des heures de conversa-

tions téléphoniques avec des homologues présidents et l'envoi des émissaires pour parler avec nos partenaires. C'est le fruit de ce travail qui nous a poussés à prendre un certain nombre de décisions fortes ». Selon Choguel Kokalla Maïga, c'est le Président de la Transition qui a négocié les 24 mois comme nouveau délai de la Transition et qu'il ne reste que les modalités d'application. Il dira que les discussions avec la CEDEAO continuent.

Selon lui, cette tension avec la CEDEAO est passagère. Il fera aussi savoir que la rupture avec la CEDEAO et la MINUSMA, dont le mandat doit être renouvelé sous peu, n'est pas à l'ordre du jour. Il affirme d'ailleurs avoir bon espoir pour une bonne suite des négociations avec la CEDEAO pour la levée des sanctions contre le Mali. « Faisons confiance au Président de la Transition et aux chefs d'Etat de la CEDEAO. La raison est en train de prévaloir. Je continue à être optimiste. »

Toujours sur le plan des relations avec les partenaires et plus précisément avec la Russie, il dira que ce pays qui vient de l'ex-URSS a beaucoup fait dans le passé comme aujourd'hui pour le pays. Il dira que c'est un pays qui nous respecte, contrairement par exemple aux dirigeants français qui agissent toujours en pays colonisateur, sans aucun respect pour la souveraineté de notre pays. Il en profita

aussi pour préciser que la Russie n'est pas le seul partenaire. Selon lui, le Mali a opté pour une coopération diversifiée. Que c'est le cas de la Russie seulement qui continue d'être citée par certains partenaires.

Les autorités françaises commencent-elles à raisonner ?

Selon le Premier ministre, les autorités françaises ont commencé à changer de façon d'agir avec le Mali en citant comme exemple leur réaction au retrait du Mali du G5 Sahel. Une réaction qu'il a jugée plus diplomate et respectée de la souveraineté du Mali. Selon lui, il était temps que les choses changent, car le Mali n'est la chasse gardée de personne.

Sur la question des réformes envisagées, dont la révision de la constitution, le chef de l'exécutif de la Transition affirme que cette révision est plus qu'une nécessité. Il rappellera les différentes tentatives de révision de la constitution qui ont toutes échoué, juste parce que le peuple n'a pas eu confiance. Pour lui, cette révision de la constitution s'impose au regard du bilan triste de la démocratie, avec plusieurs coups d'Etat ou tentatives de coup d'Etat.

Dans le domaine de la sécurité, le chef du Gouvernement affirme que même les détracteurs de la transition reconnaissent une forte amélioration dans ce domaine, avec la montée en puissance des Forces de défense et de sé-

curité. Il reconnaît néanmoins les quelques cas d'attaques isolées de la part des groupes armés terroristes qui cherchent à se reconstituer après des séries de défaite face aux FAMA. Il dira sur le plan de la Gouvernance que l'Etat a considérablement réduit son train de vie, avec certaines dépenses réduites des ministères jusqu'à hauteur de plus de 70%. Selon lui, une bonne partie de l'argent économisé dans la réduction a permis d'aider l'armée, augmenter les salaires des fonctionnaires et même tenir face aux sanctions de la CEDEAO et de la communauté internationale jusqu'à 6 mois. Ce qui constitue un miracle aux yeux de beaucoup de spécialistes.

Sur le plan économique, Choguel Kokalla Maïga reconnaît la cherté de la vie, mais invite à une comparaison avec les pays de la sous-région pour comprendre que ça va un peu mieux au Mali malgré le contexte de crise mondiale. Il dira que le Gouvernement est engagé pour apporter des solutions à ce problème de cherté avec plusieurs accords signés avec la Russie, à la fois sur le plan militaire et économique.

M.D

Source : Tjikan



Curage des caniveaux : Lutte contre l'inondation

En prévision de l'hivernage de cette année et en vue de faire face à la récurrence des inondations d'années en années, les autorités ont ouvert plusieurs chantiers de construction et de curage de caniveaux et collecteurs dans les différentes communes du district de Bamako



L'hivernage rimant avec catastrophes et leur lot de désagréments pour les citoyens de la ville des trois caïmans, la population bamakoïse est craintive et croise le doigt chaque année à l'approche de la saison des pluies chaque année. Et pour cause, le phénomène est source de nombreux désastres saisonniers avec son lot de sans-abris qu'occasionnent autant de sinistres.

En cause, le déficit de drainage des eaux de pluie qui se pose avec acuité dans les différentes communes de Bamako, au regard d'une insuffisance criante ou manque d'entretien des caniveaux et collecteurs, rendant ainsi difficile le ruissellement des eaux. Le phénomène est accentué par l'incivisme de citoyens qui ne rament aucune occasion de déverser leurs ordures dans les vagues pluvieuses, ce qui a pour conséquence de boucher les caniveaux et d'obstruer le ruissellement des eaux, occasionnant ainsi le débordement des caniveaux. C'est ainsi qu'à chaque saison des pluies la montée des eaux donne lieu à la submersion de la quasi-totalité des voies principales ainsi que de ruelles de nombreux quartiers de la capitale malienne. C'est le cas de quartiers comme Banconi, Niamakoro, Lafiabougou... où

les dégâts sont très souvent énormes. « Les caniveaux sont très étroits pour évacuer les eaux de pluie qui viennent souvent en quantité et certains quartiers de la ville n'en sont même pas dotés », a mentionné le citoyen Alou Diarra, en insistant au passage sur la nécessité de tenir compte de la situation démographique des collectivités dans l'aménagement des ouvrages de voiries et de débarrasser régulièrement les caniveaux.

Pour faire face aux éventuelles inondations pendant cet hivernage, les autorités ont entamé des travaux de réhabilitation et de curage des caniveaux dans les six communes du district de Bamako.

Dans la capitale malienne, de nombreuses voies publiques sont ainsi en chantier, depuis plusieurs mois et à l'effet, selon les responsables en charge des ouvrages, l'objectif est d'améliorer la mobilité des usagers de la route mais aussi d'éviter les inondations pendant l'hivernage. L'initiative est positivement accueillie par nombre de citoyens. C'est le cas de Moïse Guindo, qui se réjouit des travaux en y fondant l'espoir que seront circonscrites cette année les vagues d'inondations et leurs conséquences catastrophiques. Quant à

Boubacar Dembélé, il reconnaît les efforts déployés par les autorités face au problème d'eau de pluie mais avec des réserves sur la politique. « C'est à nous citoyens aussi de faire montre de bonne foi en arrêtant les pratiques inciviques d'évacuation des ordures ménagères par le drainage des caniveaux », explique-t-il, tandis que Salif Doumbia, habitant riverain d'un collecteur encore en chantier en Commune I, exprime son angoisse de voir s'achever les travaux avant la vitesse de croisière de la saison pluvieuse : « ici, la terre est frileuse et risque de s'effriter avec l'abondance des pluies et mettre nos familles en danger », explique-t-il.

Interrogés par nos soins, plusieurs autres interlocuteurs ont émis des réserves sur la démarche des autorités contre les risques d'inondations et jugent par ailleurs très étroits les nouveaux canaux quant à une évacuation rassurante des eaux.

Il faut espérer que les nouvelles mesures réduisent conséquemment les effets des inondations à Bamako, quoi qu'il arrive.

Aly Poudiougou
Source : Le Témoin

Côte d'Ivoire : La croissance verte et la transformation industrielle au cœur de la 8ème édition de l' Africa CEO Forum



La 8e édition de Africa CEO Forum s'est ouverte ce lundi 13 juin 2022 autour du thème « Souveraineté, croissance verte et transformation industrielle : les nouvelles routes de la prospérité africaine » au Sofitel hôtel ivoire à Abidjan-Cocody en présence de plusieurs chefs d'Etats et acteurs du secteur privé.

Le chef de l'Etat ivoirien, Alassane Ouattara s'est saisi de l'occasion pour présenter la vision 2030 aux investisseurs et entrepreneurs réunis en grand nombre pour ce rendez-vous d'affaires.

Selon Alassane Ouattara, la vision de la Côte d'Ivoire est de construire un intérêt mutuel entre le secteur public et le privé pour créer des emplois pour la jeunesse et pour la croissance des économies.

C'est pourquoi, l'environnement des affaires a été favorisé par l'État ivoirien avec des réformes dans plusieurs secteurs d'activités économiques.

Le Président de la République de Côte d'Ivoire a insisté sur le rôle moteur que doit jouer le secteur privé dans le développement de l'Afrique à travers, notamment, la production et la transformation locale des produits de première nécessité. Il a souligné la transformation accrue du cacao en Côte d'Ivoire d'ici 2030.

Le Chef de l'Etat a souhaité que ce forum constitue une plateforme privilégiée pour les décideurs du secteur privé et public, en vue de faire des propositions concrètes et nouer des partenariats pour profiter des opportunités, avec la mise en œuvre de la Zone de libre-

échange continentale africaine (ZLECAf).

Après deux années d'interruption en raison de la Covid-19, l' Africa CEO se tient à nouveau en présentiel.

Ce rendez-vous annuel du secteur privé africain qui s'est ouvert en présence des Présidents ivoirien Alassane Ouattara et ghanéen Nana Akufo-Addo, portera la voix des leaders économiques dans les grands débats structurants pour les économies africaines, notamment dans les domaines de l'intégration régionale, de la transformation industrielle, du développement des infrastructures ou encore de l'impact des révolutions technologiques.

Cyprien K.

Source : news.abidjan.net

Pierre Bellerose, Directeur Régional de Bolloré Transport & Logistics (Côte d'Ivoire - Burkina Faso) : « Nous continuerons d'accroître le rythme de nos investissements en Afrique de l'Ouest » (Interview)



Bolloré Transport & Logistics a inauguré le 13 mai 2022 dans la ville portuaire de San Pédro, au sud-ouest de la Côte d'Ivoire, une nouvelle station d'empotage pour faciliter l'exportation du cacao. A quoi répond un tel investissement ?

Comme vous le savez, le cacao est le premier produit d'exportation de la Côte d'Ivoire et Bolloré Transport & Logistics, le premier logisticien ivoirien. Il est donc naturel de mobiliser nos moyens et ressources pour apporter notre contribution au développement de cette filière, qui représente environ 20 % du PIB en Côte d'Ivoire.

C'est dans ce sens que nous avons inauguré

le 13 mai 2022, une nouvelle station d'empotage dans la zone portuaire de San Pédro qui est également le premier port mondial d'exportation de cacao. Ce nouvel investissement porte à trois, le nombre total de stations d'empotages cacao, construites par notre entreprise en Côte d'Ivoire, dont deux à Vridi, dans la zone portuaire d'Abidjan.

Ces investissements permettent d'apporter des réponses concrètes aux besoins de notre clientèle qui est très exigeante, en lui fournissant une qualité de service qui se veut irréprochable, malgré les difficultés auxquelles nous sommes parfois confrontés, notamment en cette période encore marquée par la Covid-19. En tant que logisticien, nous contribuons également à l'optimisation du processus d'ex-

portation initié par nos clients, mais aussi, à la sécurisation des ressources de l'État de Côte d'Ivoire, pour lesquelles, nous sommes un maillon important de collecte à travers les ressources fiscales et douanières.

Vous investissez dans la construction d'un véritable hub logistique dans la zone portuaire d'Abidjan. De quoi s'agit-il exactement ?

Depuis 2019, nous avons inauguré effectivement la première tranche d'un vaste projet de construction d'entrepôts à valeur ajoutée dénommé AEROHUB, dans la zone portuaire d'Abidjan. Il s'agit de construire une base logistique visant à accroître et améliorer notre

offre de service, pour l'entreposage et la logistique aérienne dans l'optique d'offrir à nos clients des solutions aéroportuaires irréprochables. Dans cette même veine, nous avons engagé la 2ème phase 2 de cet important projet AEROHUB qui sera d'ailleurs inaugurée en septembre 2022, à travers la mise en service d'un nouvel entrepôt aérien de 9.000 m2, destiné au renforcement de notre offre de service liée à l'importation et l'exportation de marchandises par voie aérienne. La finalisation de ce projet permettra à Bolloré Transport & Logistics de construire en Côte d'Ivoire un véritable hub logistique pour le fret aérien en Afrique de l'ouest.

Quelle est la place des compétences locales dans votre stratégie de développement ?

Vous savez, la mise en œuvre de tous ces projets nécessite des ressources humaines compétentes ayant une bonne connaissance de l'environnement et des spécificités opérationnelles locales. Heureusement, notre entreprise dispose d'équipes opérationnelles et de cadres locaux ayant des compétences avérées dans nos différents domaines d'intervention. Ainsi, dans la droite ligne de notre stratégie de développement des ressources humaines, nous faisons régulièrement la promotion de cadres locaux qui de plus en plus occupent la tête de nos directions opérationnelles, mais aussi au sein du top management de nos entreprises. Nous continuons d'ailleurs, à promouvoir les compétences locales à tous les postes de responsabilités tout en mettant un accent particulier à la féminisation de nos métiers, de sorte à offrir aux femmes les plus compétentes l'opportunité de s'épanouir pleinement au sein de nos entreprises.

Où en est-on actuellement avec le rachat des actifs de Bolloré Africa Logistics par le groupe MSC ?

La transaction est en cours de finalisation. Il faut noter que le groupe MSC est un partenaire de longue date du groupe Bolloré et reste à ce jour le leader mondial de commerce maritime et premier armateur de navires porte-conteneurs. Ce groupe a connu une forte croissance en Afrique ces dernières années avec des investissements importants et il nourrit de

grandes ambitions pour le continent africain. Ce nouveau partenariat est aussi la reconnaissance de la stratégie déployée en Afrique par Bolloré Africa Logistics et le groupe Bolloré durant les dernières décennies, sous l'impulsion et la conduite de Vincent puis de Cyrille Bolloré et ayant fait de l'entreprise le leader des activités logistiques, portuaires et ferroviaires sur le continent. En effet, grâce aux investissements du groupe dans les infrastructures portuaires, à la qualité et au professionnalisme de ses équipes et à la densité de son réseau, le groupe Bolloré contribue chaque jour à améliorer la fluidité et la productivité des opérations logistiques en Afrique au bénéfice de ses clients et des économies que nous desservons.

Doit-on craindre des licenciements ou des réductions d'effectifs, avec la venue de MSC ?

Dans le cadre de cette session, le groupe MSC entend conserver Bolloré Africa Logistics comme une entité autonome dont le siège resterait basé à Paris, de maintenir l'organisation actuelle et bien entendu les emplois. Par ailleurs, les accords et engagements pris par le groupe Bolloré vis-à-vis de ses clients, partenaires étatiques et privés seront maintenus et exécutés tel que conclu.

L'aboutissement de ce projet sera plutôt une opportunité de valoriser le potentiel des équipes et des remarquables actifs du groupe, afin de bâtir une offre encore plus performante pour nos clients et partenaires des secteurs privés et publics.

Pouvez-vous nous faire un point à date, de l'évolution du projet de construction du second terminal à conteneurs du port d'Abidjan ?

Le projet du terminal avance bien. Nous enregistrons à ce jour, un taux d'exécution global du projet de plus 70%. Les premiers équipements qui seront utilisés pour les opérations de manutention sur ce terminal commencent d'ailleurs à arriver. Nous avons déjà réceptionné, en avril dernier, nos 6 premiers portiques de parc sur 13 prévus pour ce projet, ainsi que 14 tracteurs électriques, sur une commande de 36 tracteurs tous électriques. C'est un projet emblématique. Il s'agit en effet

du premier terminal de transbordement du port Autonome d'Abidjan. Sa mise en service dès novembre 2022, permettra d'accroître les échanges dans la sous-région et contribuera au dynamisme des corridors Côte d'Ivoire/Burkina Faso/Mali, à travers l'accroissement du trafic de marchandises par voie maritime en Côte d'Ivoire et la sous-région. A terme, ce projet va générer 450 emplois directs et environ 1 milliard d'emplois indirects.

L'une des spécificités de ce nouveau terminal, est qu'il sera totalement éco responsable, sans émissions de carbone, ni de nuisance sonore, grâce à l'utilisation d'équipements 100% électriques. En effet, dans le cadre de notre approche environnementale, Côte d'Ivoire Terminal est engagé dans un processus de labellisation « Green Terminal », mis en place par Bolloré Ports, à travers l'accompagnement de Bureau Veritas. Ce label permettra la certification de ce nouveau terminal, comme étant un terminal propre, sans émission de gaz à effet de serre.

Votre groupe a fait l'objet il y a quelques mois, d'une campagne de dénigrement au Burkina Faso où le consortium Burkina 2050, a remis en cause la CCR (convention de concession révisée) de votre filiale SITARAIL qui exploite le chemin de fer entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Quelle est la situation aujourd'hui ?

La Société internationale de transport africain par rail (SITARAIL) est la filiale de Bolloré Transport & Logistics qui opère, depuis 1995, le réseau ferroviaire entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, long de 1265 kilomètres. Concernant la convention de concession révisée (CCR), après une période de négociations entamées depuis mai 2014, afin de définir les modalités d'une restructuration profonde du réseau ferré, les autorités burkinabè et ivoiriennes et SITARAIL ont effectivement procédé, en 2017, à la signature officielle de la CCR dont la mise en œuvre vise à augmenter l'attractivité et les performances de notre réseau. A la différence de la précédente convention, qui est un contrat d'affermage ou de la simple exploitation de l'outil ferroviaire par le concessionnaire, la CCR a l'avantage d'étendre les responsabilités de SITARAIL dans le développement, la modernisation et la maintenance



des infrastructures et du matériel. Aussi, la nouvelle convention améliore-t-elle la transparence de la gestion de l'outil à travers une meilleure implication des Etats dans le suivi de l'exploitation.

Dans le cadre de cette convention, SITARAIL a investi entre 2016 et 2021, plus de 45 milliards de FCFA dans le cadre de son programme d'investissement pour la modernisation de ses infrastructures et ses équipements de maintenance (PRI), afin d'améliorer la qualité du service ferroviaire. A titre d'exemple, grâce à ces investissements, le parc de matériel fonctionnel de SITARAIL est passé de 8 locomotives, en 1995, à 29 en 2021, et de moins de 600 wagons à plus de 1000 sur la même période. Par ailleurs, 40 km de voie ont été réhabilités ou construits, ainsi que 24 gares réhabilitées sur l'ensemble du réseau, entre 2010 et 2021.

Au plan social, SITARAIL emploie 1 500 travailleurs. Plus du tiers de cet effectif est au Burkina Faso pour une ligne dont les 2/3 sont en Côte d'Ivoire. En outre, entre 2016 et 2020, plus de 400 recrutements ont été effectués par l'entreprise qui génère 3 000 emplois indirects via des entreprises sous-traitantes, et

plus de 25 000 personnes vivent de l'activité ferroviaire. SITARAIL reste donc un maillon essentiel du développement socioéconomique du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et des pays de l'hinterland comme le Mali et le Niger.

Nous réaffirmons notre engagement et notre volonté de continuer à travailler, aux côtés des Etats du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire, au développement du secteur ferroviaire et à la promotion de son rôle économique et social.

Nous sommes pratiquement sortis de la crise sanitaire de Covid-19, comment voyez-vous les perspectives de Bolloré Transport & Logistics en Afrique de l'ouest ?

Le groupe Bolloré est présent depuis plusieurs décennies en Afrique de l'ouest. Nous avons une politique d'investissement structurelle et même, dans un environnement complexe sur le plan économique, nous demeurons fidèles à cette démarche, car elle est le gage du développement. Le monde a beau être bouleversé par la Covid19, Bolloré Transports & Logistics demeure focalisé sur sa première mission, qui est de mobiliser les moyens pour

satisfaire les besoins de sa clientèle. Nous restons donc engagés à investir durablement en Afrique de l'ouest, à travers nos différents projets, afin de consolider notre leadership sur le secteur de la logistique, mais aussi pour concrétiser notre ambition de faire de cette région, un véritable hub logistique en Afrique. De même, au plan social, nous allons accélérer notre dynamique d'emploi et notre engagement en faveur de l'éducation, de la santé et de l'environnement. Cela, par la continuité de nos programmes de formation des jeunes, en vue d'accroître leur employabilité, à travers notre centre de formation portuaire panafricain (CFPP) d'Abidjan et l'École supérieure des métiers ferroviaires (ESMF), de Bobodioulasso, au Burkina Faso, et nos partenariats avec les écoles de formation publics.

Nous prévoyons accroître également le rythme de nos récompenses aux meilleurs élèves, dans le cadre de notre programme B-Excellence, à travers la mise à disposition de matériels didactiques, l'octroi de bourses d'études ou encore, des propositions de stage au sein de nos entreprises.

Source : news.abidjan.net

Coupe du monde 2022 : Quand aura-t-elle lieu et pourquoi le Qatar l'accueille-t-il ?

Les deux dernières places pour la phase finale de la Coupe du monde de football de 2022 seront décidées cette semaine lors des barrages intercontinentaux qui se tiendront à Doha, au Qatar.

Le tournoi, qui débute en novembre, sera la première Coupe du monde à se dérouler au Moyen-Orient et la première à cette période de l'année.

Cependant, la décision de l'organiser au Qatar a suscité la controverse.

Quand la Coupe du monde 2022 aura-t-elle lieu et quelle sera la température ?

La phase finale de la Coupe du monde se déroule du 21 novembre au 18 décembre, période pendant laquelle la température au Qatar atteint généralement 25°C (77°F).

Si la phase finale avait eu lieu en juin et juillet, comme c'est normalement le cas, les matchs auraient été joués sous des températures dé-

passant les 40°C, voire atteignant les 50°C. Le Qatar avait initialement proposé d'organiser les finales pendant l'été dans des stades fermés et climatisés, mais ce projet a finalement été rejeté.

QUELS SONT LES PROBLÈMES LIÉS À L'ORGANISATION D'UNE COUPE DU MONDE EN HIVER ?

Novembre et décembre sont des mois chargés pour les clubs de football européens et de nombreux joueurs seront appelés à jouer pour leur pays à Qatar 2022.

Par conséquent, les ligues européennes

comme la Premier League anglaise, la Serie A italienne et la Liga espagnole suspendent leur saison une semaine avant le tournoi international. Ils les reprendront après la fin du tournoi.

POURQUOI LE QATAR A-T-IL ÉTÉ CHOISI POUR ACCUEILLIR LA COUPE DU MONDE ?

En 2010, le Qatar a obtenu les droits de la Coupe du monde en remportant un vote des 22 membres exécutifs de la Fifa. Il a battu les candidatures des États-Unis, de la Corée du Sud, du Japon et de l'Australie.

C'est la première nation arabe à accueillir le tournoi.

Le Qatar a été accusé d'avoir versé 3,7 millions de dollars de pots-de-vin à des responsables de la Fifa pour obtenir leur soutien, mais il a été blanchi après une enquête de deux ans.

Sepp Blatter, alors président de la Fifa, avait soutenu la candidature du Qatar à l'époque, mais a déclaré depuis que la Fifa avait peut-être pris la mauvaise décision.

M. Blatter est actuellement jugé en Suisse pour fraude, détournement de fonds et autres





accusations de corruption qu'il nie. Amnesty International et Human Rights Watch ont également reproché au Qatar de maltraiter les travailleurs étrangers qui ont construit les installations de la Coupe du monde.

QUELLES ÉQUIPES JOUENT À LA COUPE DU MONDE ET QUI SONT LES FAVORIS ?

Les qualifications pour la Coupe du monde 2022 ont commencé il y a trois ans. Des équipes de différents continents ont joué en groupes, et les meilleures équipes se sont qualifiées pour la phase finale, les autres se sont qualifiées par des barrages. La France, vainqueur de la Coupe du monde 2018, s'est qualifiée, mais l'Italie, championne d'Europe en titre, n'a pas réussi à se qualifier. Pour la phase finale, les 32 équipes ont été réparties en huit groupes de quatre. Les équipes d'un même continent ont été séparées – sauf pour les pays européens, où un maximum de deux pouvait être dans un même groupe. Le Brésil, l'Angleterre, la France et l'Espagne

sont actuellement les favoris des bookmakers pour remporter le tournoi.

À QUOI PEUVENT S'ATTENDRE LES FANS DE LA COUPE DU MONDE AU QATAR ?

Le Qatar, qui compte 2,9 millions d'habitants, est l'un des pays les plus riches du monde grâce à ses exportations de pétrole et de gaz. Il a construit sept stades spécialement pour le tournoi, ainsi qu'une nouvelle ville entière dans laquelle se déroulera le match final. Plus de 100 nouveaux hôtels, un nouveau métro et de nouvelles routes sont également en cours de construction. Le comité d'organisation du tournoi estime que 1,5 million de personnes assisteront à la finale. Le Qatar étant un pays musulman conservateur, les supporters ont été invités à faire attention à leur comportement. La consommation d'alcool est soumise à de sévères restrictions. Il n'est normalement possible d'en acheter que dans les bars des hôtels

de luxe. Une pinte de bière coûte jusqu'à 13 dollars.

Toutefois, les organisateurs indiquent que de l'alcool peut être vendu dans les zones réservées aux supporters pendant le tournoi.

QUEL EST LE BILAN DU QATAR EN MATIÈRE DE DROITS DES HOMOSEXUELS ?

Les actes homosexuels sont illégaux au Qatar. Des groupes représentant les amateurs de football homosexuels ont demandé à son gouvernement de "garantir leur sécurité", tandis que certains supporters du Pays de Galles ont déclaré qu'ils boycotteraient le tournoi après la qualification de leur équipe. Les organisateurs de la Coupe du monde ont répondu que "tout le monde est le bienvenu", mais que le Qatar n'assouplira pas ses lois sur l'homosexualité.

Source : BBC.com



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous ne serez plus sous pression comme vous l'aurez été. Enfin libéré d'un certain nombre de contraintes, vous pourrez progresser comme vous l'entendrez sans avoir quelqu'un en permanence sur votre dos pour vérifier la qualité de votre travail.

Vous reverrez votre échelle de valeurs. Plus terre-à-terre, Uranus en Taureau vous invitera à repenser votre rapport à l'argent. Sans vous détacher du matériel, vous y accorderez moins d'importance. Vous envisagerez votre avenir financier sereinement.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Au contact de Pluton et de Saturne, votre volonté comme votre ambition seront renforcées. Vos projets avanceront et si vous faites des propositions, elles seront accueillies favorablement. Vous pourriez aussi accéder à un poste beaucoup plus valorisant.

Vous passerez à la vitesse supérieure en cumulant des bénéfices. Votre projet lancé sur la pointe des pieds connaîtra un succès inespéré, avec un enjeu financier important à la clef. Tablez aussi sur un placement judicieux dont vous tirerez profit.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Une nouvelle tâche démarre. Elle est vécue avec facilité. Un collègue peut vous assister et vous aider à avancer. L'arrivée de la complicité vous apporte un encouragement. La journée apporte une satisfaction à travailler. Vous sentez une reconnaissance.

Le climat reste aux dépenses. Elles ont un lien avec une sortie. Pour séduire, vous pouvez faire du shopping. L'inquiétude liée aux finances disparaît. Vous vivez avec sérénité votre relation à l'argent en payant les factures et en vous faisant aussi plaisir.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les fortes dissonances de Jupiter pourront provoquer une baisse d'activité, engendrer une période de chômage, ou une mise en cause de la qualité de votre travail... Dans tous les cas, vous devrez garder votre sang-froid et défendre votre bifteck !

À cause d'un avis à tiers détenteur, d'une saisie administrative, ou d'un courrier en provenance d'un huissier, vous ne disposerez pas de la totalité de vos biens ou de vos revenus, un peu comme si tout était bloqué ou en attente !



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aurez les moyens de sortir d'une impasse. Une tendance jouera en votre faveur montrant une aide qui vous sera salutaire. Il sera dans votre intérêt, sans trop forcer, de créer des contacts, de solliciter des entretiens pour trouver un arrangement.

Grâce à l'expertise généreuse de vos planètes, vos rentes d'argent seront stables, ce qui devrait vous permettre de faire tourner votre budget sans difficultés. Quant à Mars, il vous conseillera sur des placements à privilégier. Faites-lui confiance.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous aurez du pain sur la planche. Votre activité tournera au ralenti et il vous faudra trouver une solution pour accélérer la cadence. S'il y a des contraintes, vous parviendrez à tirer votre épingle du jeu et évoluer en fonction des événements.

Vous serez pressé et impatient d'obtenir rapidement des euros, des résultats financiers intéressants. À part si vous travaillez à votre compte, auquel cas, vous aurez des idées pour augmenter vos ventes, mais ne récolterez pas tout de suite de l'argent.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Une nouvelle affaire pourrait vous être proposée. Elle peut avoir un lien avec un poste commercial. Du changement arrive et il vous apporte une satisfaction longtemps attendue. Vous démarrez une nouvelle orientation. Elle fait appel à vos compétences.

Vos finances sont rassurantes suite à une bonne nouvelle professionnelle. Des moments de sérénité vous accompagnent. Malgré les dépenses, vous continuez de rester optimiste à propos de l'argent. Continuez de gérer la trésorerie avec prudence et tout ira bien.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les avantages liés à votre activité professionnelle seront nombreux. Ils donneront à votre carrière une meilleure assise. Vous minimiserez les problèmes et les difficultés que vous rencontrerez en chemin. Le rythme de cette journée sera assez soutenu...

Des personnages de votre entourage professionnel ou privé multiplieront les conseils à votre égard... Mise le paquet sur ce cheval, achetez ces actions ou placez une partie de vos économies en bourse... Aujourd'hui, vous ne suivrez aucune de ces recommandations !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Dopé par la puissance de Jupiter dans votre signe, vous tâcherez de vous placer en avant afin que l'on remarque vos talents. Ce qui sera retenu par certains sera votre faculté à vous mettre sur le devant de la scène, sans tenir compte de vos collaborateurs.

Vous retrouverez votre flair pour dégoter de bonnes affaires. Vous serez aussi très réactif pour qu'elles ne vous passent pas sous le nez. Vous passerez du temps pour suivre le déroulement de toutes ces opérations, et il vous rapportera de l'argent.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre journée s'annoncera laborieuse, avec la nécessité de vous concentrer sur un nombre d'aspects techniques et beaucoup de détails. Mais le jeu en vaudra la chandelle, puisque vous y gagnerez en crédit auprès de personnes influentes dans votre activité.

Avec Saturne, vous devrez appliquer un plan de rigueur. Les consignes seront claires et vous devrez ajuster vos dépenses à vos revenus, examiner de près toutes vos factures et si vous vivez en famille, demander à chacun de respecter les limites du budget.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous travaillez bien et recevez enfin la récompense. Les rapports avec la hiérarchie sont bons. La journée est favorable à négocier un contrat. Évoquez les revenus avec un de vos chefs. Proposez vos prétentions, on vous écoute. Mais la réponse sera longue.

Les dépenses continuent d'être importantes. Elles couvrent surtout les charges. Vous calculez au plus près les frais actuels. Des dépenses sont peu élevées, mais elles sont nombreuses. Une meilleure gestion est recommandée. Elle vous évitera un déséquilibre.



Poisson (19 février - 21 mars)

Si vous travaillez avec votre partenaire, vous ne pourrez pas vous empêcher aujourd'hui de vous prendre la tête sur votre lieu de travail. Cela aura un effet déplorable sur vos collègues et sur les clients. Votre attitude sera peu commerciale...

En ce milieu de mois, vos finances commenceront à faire la grimace. En regardant votre liste de courses et en faisant vos comptes, vous vous apercevrez que vous ne pourrez pas tout acheter. Du coup, par dépit, mais aussi par colère, vous resterez chez vous.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 en n°2022-24/sgg

1110 Malikilé

Crise au sein du RPM
Dr Becari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès

Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"

1111 Malikilé

Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali
Revoilà le Cadre d'Echanges

Face aux nouvelles technologies individualisées de notre époque, votre journal prendra le pas sur les autres. Tout d'abord de la manière la plus grande en analysant pour les abonnés les contenus et puis en montrant que vous êtes là.

1112 Malikilé

Durée de la Transition
Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume!

Le Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires

1113 Malikilé

Durée de la Transition
La polémique entre le Mali et la CEDEAO

Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition

1114 Malikilé

Année MS-RFP
Dr Choguel Kokalla Maiga fait le bilan de l'an I de la rectification

Le Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires

1115 Malikilé

Burkina Faso-CEDEAO
Issoufou Mahamadou, un médiateur contesté!

Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir

1116 Malikilé

Nouvelle Constitution
Le top départ!

Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires

1117 Malikilé

Le ministre Diop à la tribune des Nations Unies
Le nîet du Mali à la force française Barkhane

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23